



Cités en Réseaux 2012



Le Label Ville Internet

L' Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le label "Ville Internet" aux communes qui ont mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens.

Le label fonctionne sur une évaluation très poussée des politiques locales en faveur d'internet, tout en mettant en perspective les réalisations et initiatives de chaque ville et village au niveau national.

Les initiatives évaluées peuvent être de diverses natures et se répartissent généralement en six grands thèmes :

- Accès publics (lieux d'accès public à internet et accès dans les établissements d'enseignement),
- Mise en réseau des acteurs,
- Services aux habitants (dont mobilité et accessibilité),
- Usages internes, diffusion des usages dans l'organisation,
- Administration électronique,
- Information des habitants et débat, expression citoyenne.

PARTENAIRES



Avec le concours de



Édito

Des Villes Internet, premières Cités des services



Florence Durand-Tornare
Fondatrice et déléguée
de l'Association des Villes Internet

Après 15 ans d'échanges et d'actions pour l'appropriation citoyenne des réseaux numériques, les Villes Internet montrent que les usages de l'internet et plus largement des outils numériques, pour la vie locale, gagnent progressivement l'ensemble du territoire français.

Grâce à des habitants exigeants sur la qualité et l'accessibilité des contenus publics, grâce à une forte demande de mobilité et de simplicité dans les services locaux, les administrations ont organisé une réponse qui ne cesse de gagner en efficacité.

La collaboration entre les services et la rationalisation des organisations publiques permettent des économies qui commencent à être visibles. Les nouveaux métiers s'affirment avec des fiches de postes pour les agents territoriaux qui précisent l'usage professionnel du numérique.

En de nombreux points de l'hexagone la mutualisation entre acteurs locaux outillés par le numérique permet :

- le partage des données avec les entreprises locales ;
- l'organisation de la médiation numérique avec les associations pour améliorer l'accès aux droits, aux démarches, à la culture, à la santé ;
- le partage des méthodes entre collectivités qui peut aller jusqu'au groupement des achats et à la mutualisation de moyens ;
- le recueil de l'expression citoyenne pour améliorer les projets de villes et la co-production par tous de l'avenir du territoire.

Il faut pourtant encore attendre de l'action de l'État et de la réorganisation territoriale des solutions aux inégalités persistantes qui dépassent les compétences locales :

- dans les quartiers populaires et les zones rurales où les propositions d'usages dépendent toujours d'accès inexistants ou trop coûteux ;
- d'une classe à l'autre dans les écoles où les enseignants hésitent à introduire de nouveaux modes pédagogiques peu encadrés ;
- dans la visualisation par les citoyens des contenus publics qu'on leur déclare "ouverts" ;
- dans l'exploration de nouveaux modes de vivre l'urbain ou le rural, avec encore trop peu d'actions engagées pour l'innovation sociale ;
- dans le respect des droits de l'Homme et de la vie privée ;

→ dans la construction de l'esprit critique face au déferlement d'information. Optimiser ces services essentiels est la priorité car le numérique est une chance pour la citoyenneté au quotidien : accès à distance aux droits et démarches au moment où ils sont utiles, localisation des services publics de proximité avec accès simplifiés, médiation numérique en support de la médiation sociale, visualisation des contenus utiles aux services essentiels, et "bien vivre" dans une Ville *Intelligente*.

L'association des Villes Internet ne se limite pas à aider à l'évaluation de l'existant : elle s'engage cette année dans plusieurs partenariats pour renforcer la construction collective de la ville telle qu'elle doit exister au plus vite pour faciliter la vie de chacun.

Ainsi en 2012, grâce à ses partenaires l'association espère contribuer à ...

- identifier les usages liés à la santé publique avec la *Mutuelle Nationale Territoriale*⁽¹⁾ ;
- faire mieux connaître les territoires et leurs acteurs avec *CréaFrance*⁽²⁾ ;
- organiser et trouver des tiers lieux pour travailler et s'approprier le numérique, avec *NeoNomade*⁽³⁾ ;
- permettre la réalisation de projets pour le handicap et l'insertion avec l'association *Solidarités Numériques*⁽⁴⁾ ;
- accompagner les innovations territoriales avec le *Comptoir de la Cité des Services*.

Et toujours nous continuerons à saluer l'énergie des élus, à relayer leur parole et leurs décisions, toujours plus volontaires et nombreuses pour montrer courageusement le chemin d'une innovation nécessaire pour faire de leur collectivité une "Cité des services" généreuse, ouverte et conviviale.

Espérons les encore plus nombreux à demander la labellisation "Ville Internet" de leur ville ou de leur intercommunalité en 2013.

Ils rejoindront ainsi les 356 maires des Villes Internet 2012 qui sont d'ores et déjà les premiers invités à présenter leurs initiatives à la Grande Rencontre Nationale des Villes Internet françaises prévue en janvier 2013, à Metz.

Remercions encore ici les collectivités adhérentes de l'association et les partenaires publics qui financent notre action et parmi eux la Délégation aux Usages de l'Internet, le Comité Interministériel des Villes et le Ministère de l'Éducation nationale - ainsi que notre partenaire privilégié pour ce Label 2012 : la Mutuelle Nationale Territoriale.

(1) www.mnt.fr

(2) www.creafrance.org

(3) www.neo-nomade.com

(4) <http://solidarites-numeriques.org>

Témoignage

Chers amis,



Jean-Pierre MOREAU
Président Général de la MNT

Notre Mutuelle se réjouit de soutenir pour la première fois l'association "Villes Internet" et sa remise du Label, point d'orgue pour les collectivités de la reconnaissance de leur travail effectué pour bien utiliser les ressources numériques, les mettre à disposition et au service de la population. Cette remise leur permet d'évaluer le travail réalisé en faisant reconnaître leurs actions et initiatives en matière de nouvelles technologies à destination des populations.

Au fondement de ces différentes actions aujourd'hui récompensées, se trouve la plupart du temps la forte volonté des exécutifs territoriaux qui ont parfois été des pionniers en la matière. Mais cette volonté ne serait rien sans la participation particulièrement active des agents de ces collectivités. Une récente étude de l'Observatoire social territorial de la MNT montre d'ailleurs à quel point les agents de la Fonction publique territoriale sont totalement dévoués au "service public de proximité", entendu comme le service à l'habitant.

Or c'est bien de cela qu'il s'agit ici : favoriser la diffusion des usages d'internet sur un territoire relève bien d'une mission de service public que ces agents territoriaux ont à cœur de matérialiser.

Et c'est bien parce que les agents territoriaux sont au cœur de ces politiques publiques locales, que la MNT, 1^{ère} mutuelle des agents territoriaux créée et administrée par des agents territoriaux, s'est, bien volontiers, associée à cette manifestation.



La Mutuelle Nationale Territoriale

Avec plus de 1,1 million de personnes protégées, la Mutuelle Nationale Territoriale est la 1^{ère} mutuelle de la Fonction publique territoriale, en santé comme en prévoyance. Elle est également LE partenaire Protection sociale de 16 000 collectivités territoriales qu'elle accompagne avec des solutions durables pour la protection sociale complémentaire et la santé au travail des agents territoriaux.

La MNT est présente partout en France métropolitaine et dans les DOM grâce à 83 sections départementales, 500 conseillers de section élus, 8 500 correspondants mutualistes au cœur des collectivités.

Contact : 09 72 72 02 02 (prix d'un appel local) ou www.mnt.fr

Sommaire

p.3

Editorial

par Florence Durand-Tornare
Fondatrice et déléguée
de l'Association des Villes Internet

p.5

Témoignage

p.7

Présentation du Label Ville Internet 2012

p.16

Le jury du Label Ville Internet 2012

p.20

Palmarès du Label Ville Internet 2012

p.22

L'équipe Villes Internet

p.23

Tour de France de l'excellence en matière de politiques locales TIC

p.53

Les villes membres Villes Internet

p.56

Les focus

Handicap et solidarités numériques
Écoles Internet
Quartiers populaires
Mobilité
Santé

Présentation du Label Ville Internet 2012



Emmanuel EVENO
Président de Villes Internet,
Géographe,
Chercheur au LISST CIEU

La méthode de labellisation

Dès l'édition 2000, l'association des Villes Internet s'est attachée à établir une méthode d'évaluation rigoureuse des politiques TIC des collectivités locales candidates au Label. Cette méthode a été élaborée en partenariat entre des représentants du monde de la recherche scientifique et des représentants des collectivités locales ainsi que des experts du domaine.

Le partenariat entre Villes Internet et le monde de la recherche en sciences sociales est un élément fondateur du projet associatif, ce qui distingue cette association très fortement des autres associations dédiées aux collectivités locales. C'est aussi, pensons-nous, ce qui légitime le Label, qui ne saurait dès lors être confondu avec un Palmarès tel qu'il est d'usage d'en dresser dans la presse spécialisée ; avec les récompenses officielles telles qu'en décernent rituellement plusieurs ministères ou encore des "prix" remis dans la confusion des inter pares.

L'évaluation sur lequel se fonde le Label est le fruit du travail de deux structures internes à l'association : le Conseil d'Orientation où sont discutés l'ensemble des éléments de la méthodologie, et le Jury du Label, qui labellise chaque année l'ensemble des villes candidates. Si les représentants des collectivités locales peuvent participer au Conseil d'Orientation, par contre, ils ne peuvent participer au Jury.

Dans le cadre de la méthode, remise en discussion chaque année, plusieurs outils ont pu être mis en œuvre. Le plus important est un questionnaire, proposé en ligne aux collectivités locales inscrites au Label, en début d'année. Ce questionnaire a évolué depuis ses origines, afin de faire place aux différents types d'innovations qui pouvaient apparaître et à propos desquels le Conseil d'Orientation joue un rôle de "veille". Dans l'ensemble, ce questionnaire a permis de collecter une masse d'informations extrêmement précise et diversifiée sur un grand nombre de collectivités locales françaises.

Plusieurs matériaux complémentaires permettent de préciser ce travail d'évaluation : les initiatives détaillées directement par les collectivités locales sur la plate-forme dédiée au sein du site web de Villes Internet (villes-internet.net) et les commentaires portés en marge du questionnaire.

Ces matériaux complémentaires sont appelés à prendre de plus en plus d'importance dans l'évaluation globale. Comme l'indique le règlement, il est donc essentiel que les élus et les agents qui remplissent le questionnaire s'appliquent également à bien vérifier que les initiatives prises par leur ville en matière de TIC aient bien été référencées sur le site de Villes Internet et que les commentaires en marge des cases à cocher sur le questionnaire soient suffisamment nombreux et argumentés.

L'exploitation du questionnaire permet d'avoir une première lecture quantitative, tandis que la prise en compte des initiatives et des commentaires permet d'accéder à une approche qualitative. Enfin, à côté de ces sources d'informations requises, il en existe une dernière, non obligatoire, mais qui peut jouer un rôle dans l'instruction des débats au sein du Jury : les documents divers envoyés par les villes (revues de presse, numéros du Bulletin d'information municipale, résultats d'enquêtes...).

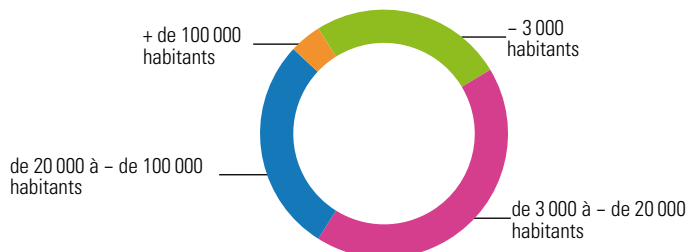
Le Label en perspective

En 2012, nous en sommes à la treizième édition du Label Ville Internet. En treize années, ce sont 869 collectivités locales qui ont été labellisées. Dans la très grande majorité, ce sont des communes françaises, de toutes régions et de toutes tailles. Si, dans le passé, nous avons reçu quelques candidatures de témoignage de villes étrangères (Belgique,

Canada, Côte d'Ivoire et Mali), ce n'est plus le cas depuis 2006.

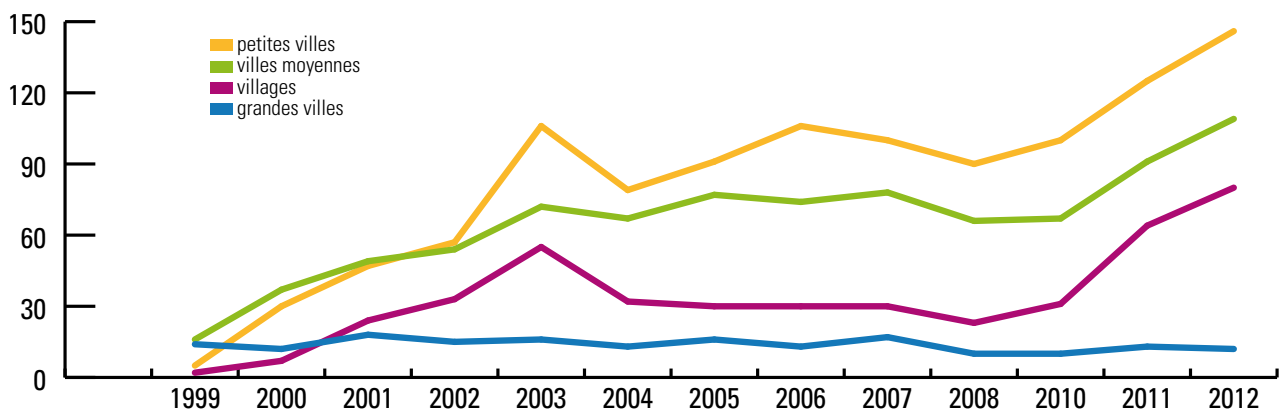
En revanche, alors que le Label avait été élaboré et était dédié aux communes, on constate la présence récurrente d'intercommunalités. Certaines collectivités sont ainsi présentes à la fois en tant que Communes et en tant que Communauté de Communes. On constate en effet un transfert de compétences, sur ces sujets, entre les communes et les intercommunalités.

Répartition des villes labellisées par nombre d'habitants



Dans l'ensemble des villes labellisées, les plus nombreuses sont celles qui appartiennent à la catégorie des "petites villes" (de 3 000 à 19 999 habitants), puis les "villes moyennes" (20 000 à 99 999 habitants) et les "villages" (moins de 3 000 habitants). Les "grandes villes" (100 000 habitants et plus) ne contribuent, en proportion, que pour une faible part. Cependant, à trois exceptions près (Paris, Marseille et Aix-en-Provence), elles ont toutes participé à un moment ou à un autre à l'histoire du Label.

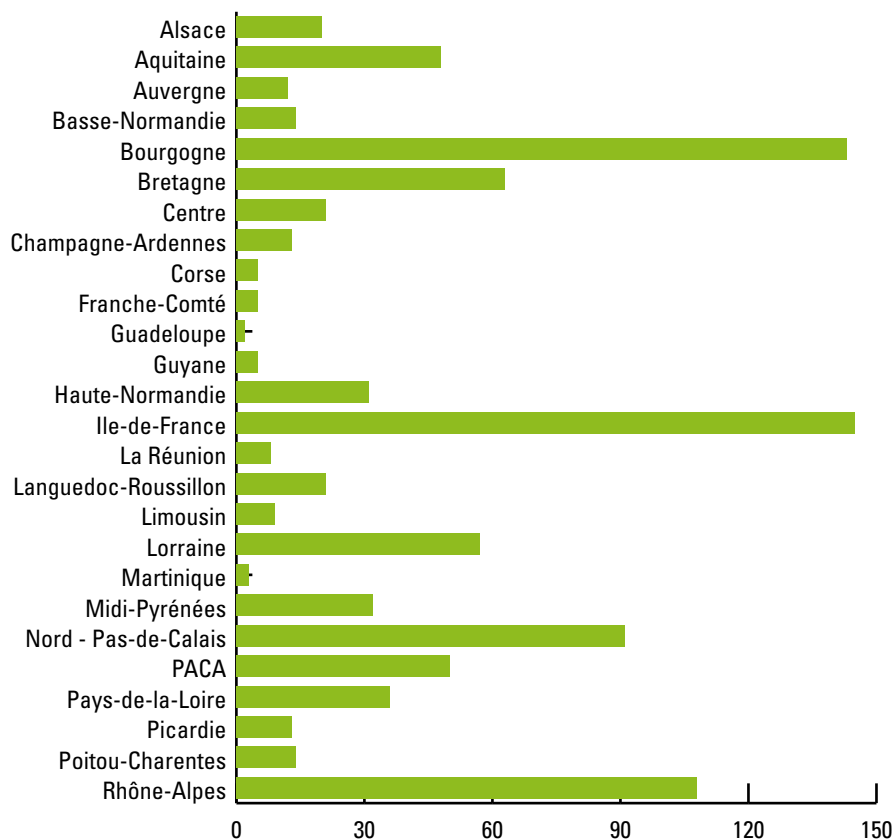
Répartition des villes labellisées par taille depuis 2000



L'augmentation des participations des "petites villes" et des "villes moyennes" est globalement parallèle depuis 2004. En revanche, depuis 2010, on assiste à un accroissement notable de la participation des "villages" ou communes de moins de 3 000 habitants. En tendance, il s'agit donc, sinon d'une "ruralisation" du Label, du moins d'un rééquilibrage en direction des communes rurales.

Comme l'indique le graphique suivant, les Régions qui, historiquement, contribuent le plus fortement au Label sont l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et Nord-Pas de Calais. Des régions qui avaient été très présentes dans les éditions 2003, 2004 et 2005, comme les régions Bretagne et Lorraine notamment, sont par contre en recul relatif. Les régions les plus modestement représentées sont soit les régions les moins urbanisées et les moins peuplées (Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne, Franche-Comté ou Bourgogne) soit les plus "périphériques" ou "enclavées" (Corse, DOM-TOM).

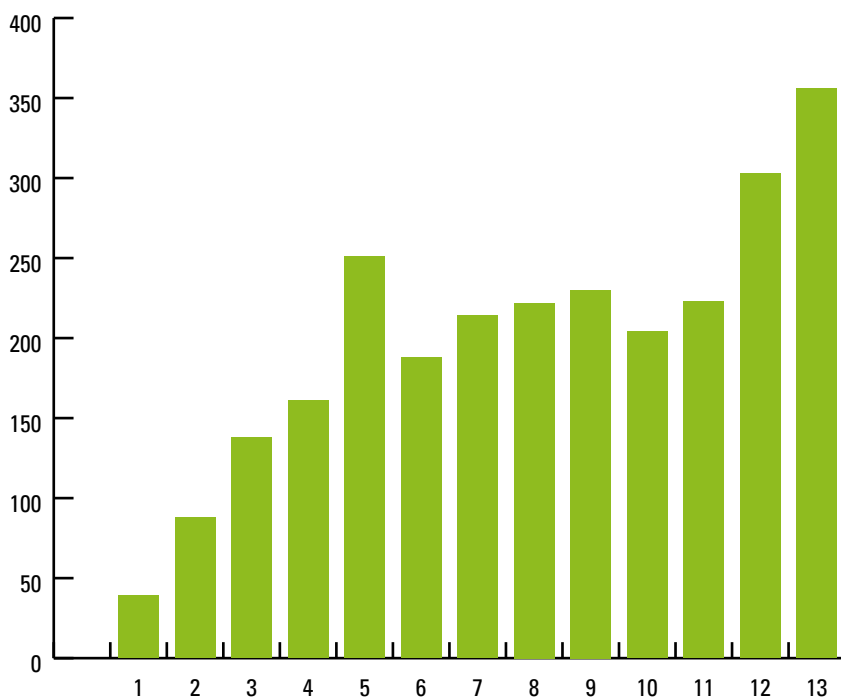
Géographie régionale du Label Villes Internet



L'édition 2012

L'édition 2012 est la treizième de l'histoire du Label Ville Internet. Elle constitue l'année record en termes de participation, avec une augmentation particulièrement sensible, de 303 à 356 collectivités, soit près de 17 % en plus. Nous nous inscrivons donc dans la poursuite et la consolidation de la dynamique qui avait prévalu entre 2010 et 2011.

Evolution du nombre de villes labellisées depuis l'origine



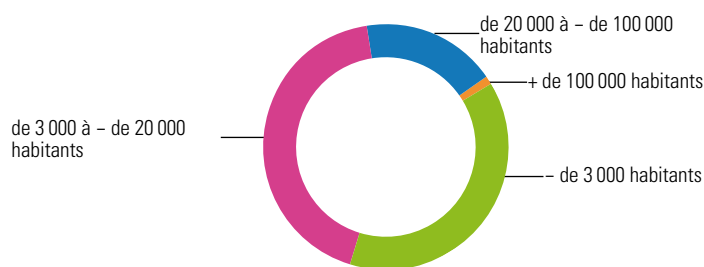
Les éditions qui ont enregistré une décroissance du nombre de participations jusqu'à présent étaient celles de 2004 (6ème édition) et de 2008 (10ème édition). Entre 2004 et 2010, le nombre de collectivités semblait plus ou moins stabilisé autour de 200. Avec 2011 et 2012, l'augmentation est donc tout à fait spectaculaire.

La plus petite commune à avoir été labellisée en 2012 est Vacherauville, du Département de la Meuse et de la Région Lorraine, avec 115 habitants tandis que la plus grande est Toulouse, avec 398 423 habitants. Saint-Etienne est la dernière grande ville (plus de 100 000 habitants) à avoir participé.

En fait, sur ces 356 villes labellisées, 96 sont candidates pour la première fois, ce qui représente 27 % de l'ensemble. Sur ces 96 nouvelles collectivités locales, 5 sont des intercommunalités.

Les gains à réaliser dans la catégorie des "grandes villes" sont désormais extrêmement limités (seules trois grandes villes restent à l'écart jusqu'à ce jour), mais on observe un changement dans les caractéristiques des villes candidates du point de vue de leur fidélité au Label. Si les "grandes villes" ont été presque toutes présentes, elles ne se distinguent guère par leur fidélité. Certaines, comme Bordeaux, Lille, Toulon, Villeurbanne..., n'ont participé qu'à deux éditions et à des dates très différentes. Reste tout de même un cas à part, celui de Metz, seule ville à avoir été présente systématiquement à toutes les éditions du Label.

Répartition des villes labellisées par nombre d'habitants en 2012



Les communes participant pour la première fois

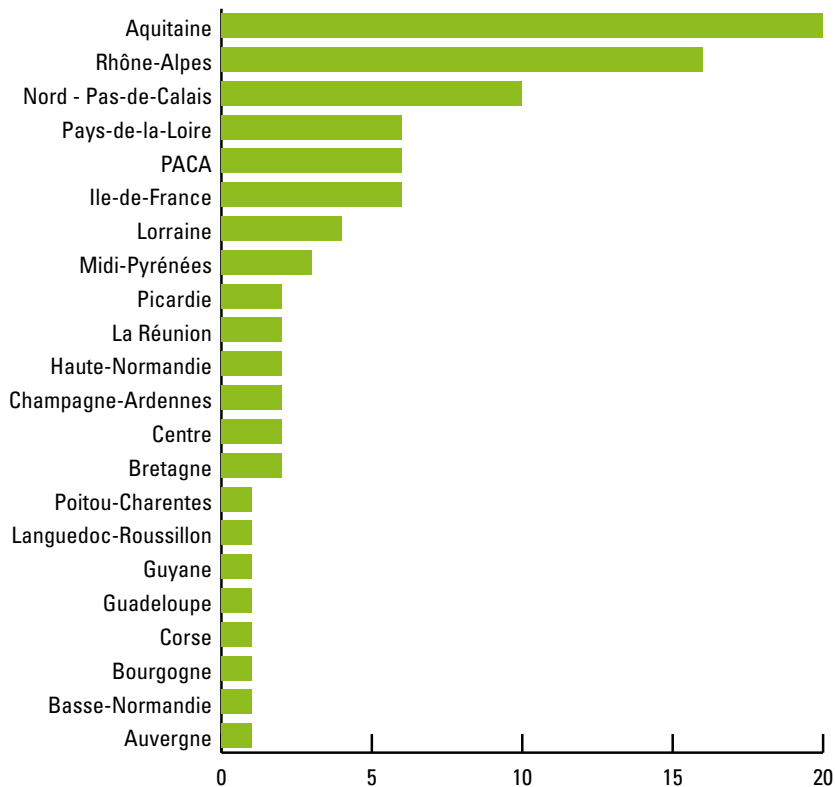
Si ce sont les petites villes (de 3 000 à 19 999 habitants) qui fournissent le plus grand nombre de nouvelles candidatures (39 collectivités), les communes rurales sont presque aussi nombreuses : 35.

Cette dynamique signale une nouvelle étape dans la diffusion des usages des TIC dans les collectivités locales ainsi que de leurs politiques de soutien aux usages sociaux, démocratiques... de ces TIC. On peut l'interpréter de deux manières, complémentaires l'une de l'autre.

La première consiste à considérer que ces TIC sont en voie de banalisation et que l'étape de la labellisation constitue, pour elles, une sorte d'accès à une forme de reconnaissance et que, par voie de conséquence, le Label confirme son institutionnalisation. Le fait que les communes rurales prennent une place grandissante dans cette population des villes labellisées pourrait aller dans le sens de la banalisation du recours aux TIC par les collectivités locales. Si les collectivités de petite taille ont longtemps souffert d'un handicap dans l'accès à Internet, ce handicap n'a cessé de se réduire. L'afflux (relatif) de candidatures de ce type de collectivités constituerait de ce point de vue l'étape ultime de l'internetisation du territoire national. On serait alors dans la prolongation du "rattrapage français" en matière d'accès aux TIC et de promotion de leurs usages. Cette expression du "retard français" avait été utilisée à la fin de la décennie 1990 pour caractériser la situation française en matière de diffusion et d'usage d'Internet. La comparaison entre la France, les Etats-Unis mais aussi la plupart des pays d'Europe n'était en effet guère avantageuse. Avec la mise en place du "Plan d'Action Gouvernemental pour la Société de l'Information" puis de l'ensemble des programmes qui lui ont succédé, ce rattrapage a été réalisé, et ceci en grande partie grâce à l'action conduite par de nombreuses collectivités locales.

Une autre interprétation est celle qui ne considère pas cette dynamique sur le mode de la diffusion / banalisation mais sur le mode de la succession d'innovations. Dans l'histoire de la labellisation, qui n'est évidemment qu'un reflet de l'histoire de l'internetisation des collectivités locales, certaines communes ont pu paraître fortement innovantes un temps et puis, dans un deuxième temps, renoncer au maintien d'une culture d'innovations en la matière. Ces renoncements ont parfois suivi des changements significatifs au sein des équipes municipales, soit par des alternances politiques, soit par le départ de personnes "charismatiques" et qui avaient, sur ces problématiques, joué un rôle moteur. De fait, dans notre population des 869 collectivités ayant été labellisées, plusieurs ne se présentent plus au Label depuis de nombreuses années.

Répartition des villes labellisées par région



Une part très significative de la croissance enregistrée dans les candidatures vient de la Région Aquitaine, ce que l'on peut très certainement relier au fait que la douzième cérémonie de remise des Labels a eu lieu en Aquitaine, à Saint-Médard-en-Jalles.

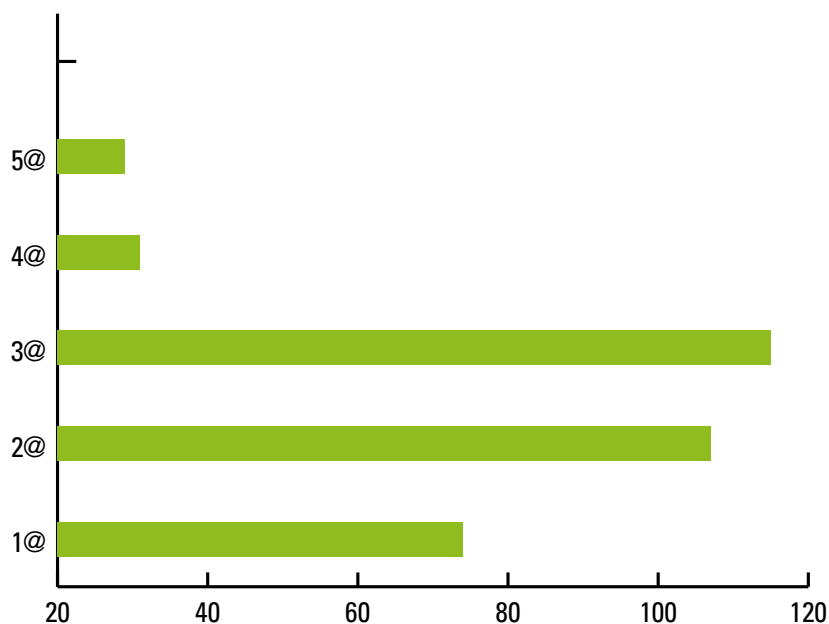
À côté de la Région Aquitaine, La Région Rhône-Alpes doit une part appréciable de son dynamisme au Département, à forte dominante rurale, de l'Ardèche, ce qu'il faut référer à l'incitation à la participation adressée par le Syndicat Intercommunal des Inforoutes de l'Ardèche auprès de l'ensemble de ses communes adhérentes.

Si les territoires des DOM-TOM sont encore assez peu nombreux, ils confirment leur présence en 2012 après leur apparition en 2011, que ce soit en Guyane, Guadeloupe, La Réunion ou en Martinique.

Les choix du Jury 2012

Le Jury distingue, pour l'édition 2012 du Label et sur l'ensemble des communes ou intercommunalités : 29 collectivités en 5 @; 31 collectivités en 4 @; 115 collectivités en 3 @; 107 collectivités en 2 @; 74 collectivités en 1 @.

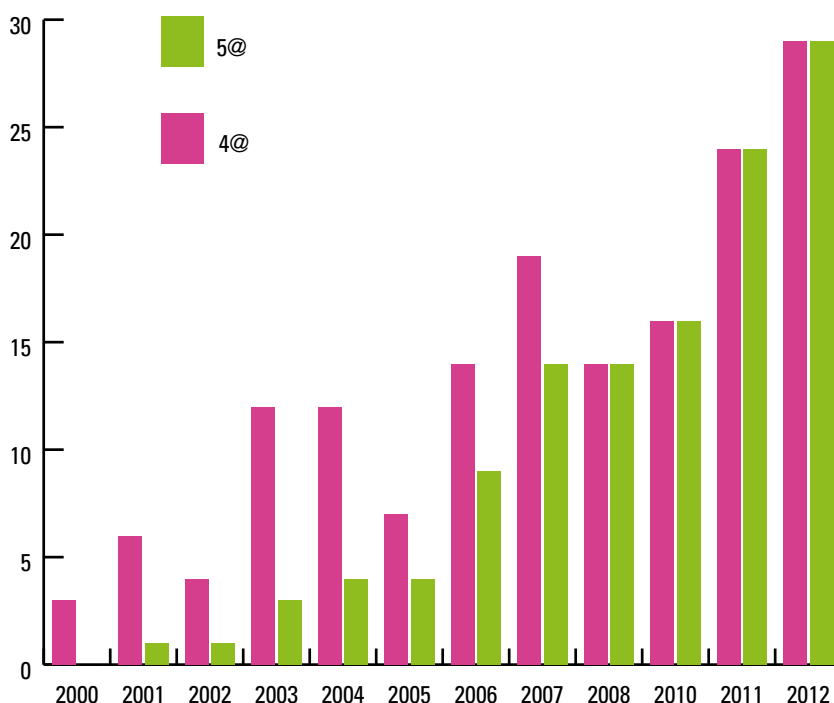
Répartition des villes labellisées en 2012 par nombre d'@



Les collectivités "référentes" du Label

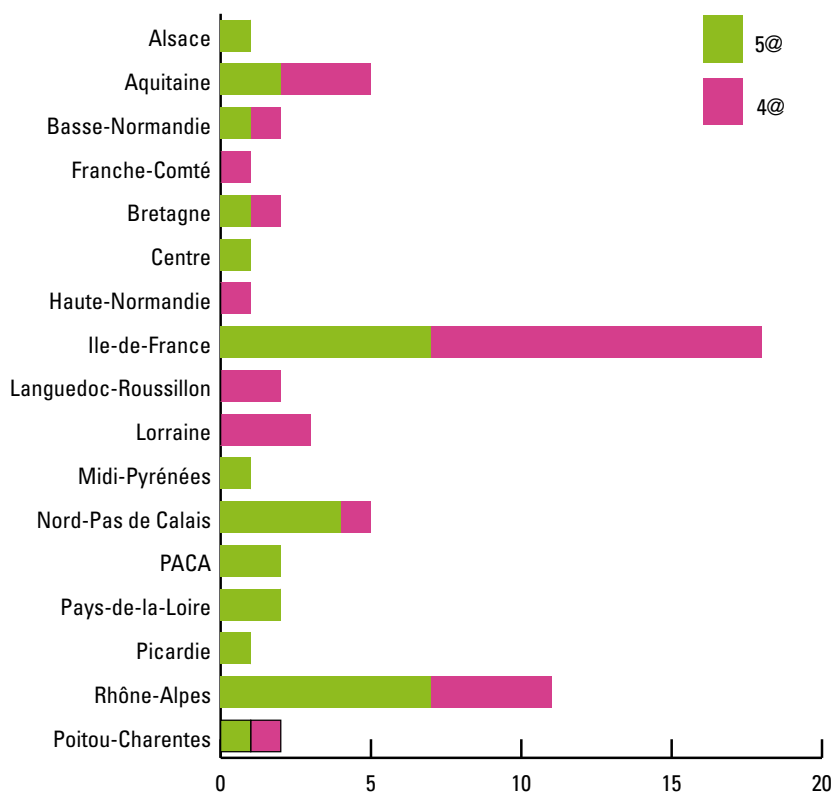
Les Collectivités considérées comme "référentes" sont celles qui obtiennent 4 ou 5 @. Comme l'indique le graphique suivant, le nombre des collectivités obtenant ce classement est assez voisin et le différentiel, jusqu'ici systématiquement au bénéfice de la catégorie 4 @ tend à se réduire. Il était de 7 en 2010, de 4 en 2011 et il n'est plus désormais que de 3.

Nombre de villes "référentes" depuis 2000



La géographie régionale des villes "référentes" fait ressortir très nettement la Région Ile-de-France qui, de surcroît, augmente son avance avec l'édition 2012. En seconde position, on trouve la Région Rhône-Alpes puis, à des niveaux comparables, Aquitaine et Nord-Pas de Calais. Le cas de la Région Poitou-Charentes, avec une collectivité classée en 5 @ et une en 4 @ est assez particulier. En effet, ces deux collectivités sont en fait respectivement la commune de Parthenay et la Communauté de Communes de Parthenay.

Nombre de villes "référentes" par région



Les collectivités obtenant 5 @

L'édition 2012 est non seulement celle qui enregistre le record de candidatures au Label, mais aussi celle qui accueille le plus grand nombre de collectivités dans la catégorie des 5 @.

Collectivité	Région	Nbre d'Hab.	Collectivité	Région	Nbre d'Hab.
Agen	Aquitaine	32 180	Noisy-le-Sec	Ile-de-France	37 000
Argentan	Basse-Normandie	17 448	Parthenay	Poitou-Charentes	10 473
Besançon	Franche-Comté	122 308	Perpignan	Languedoc-Roussillon	107 241
Bron	Rhône-Alpes	39 415	Pont-Audemer	Haute-Normandie	9 360
Charenton-le-Pont	Ile-de-France	28 000	Rosny-sous-Bois	Ile-de-France	39 499
Echirolles	Rhône-Alpes	33 000	Saint-Apollinaire-de-Rias	Rhône-Alpes	159
Epinal	Lorraine	38 000	Saint-Germain-en-Laye	Ile-de-France	40 162
Fontenay-sous-Bois	Ile-de-France	51 000	Saint-Médard-en-Jalles	Aquitaine	26 000
Grenoble	Rhône-Alpes	153 298	Sèvres	Ile-de-France	23 505
Ivry-sur-Seine	Ile-de-France	51 425	Vandoeuvre-lès-Nancy	Lorraine	32 000
Jouy-en-josas	Ile-de-France	8 042	Vannes	Bretagne	54 775
L'Isle Adam	Ile-de-France	11 300	Verrières-le-Buisson	Île-de-France	16 042
Mérignac	Aquitaine	63 300	Villeneuve d'Ascq	Nord-Pas de Calais	66 000
Metz	Lorraine	12 8000	Villiers-le-Bel	Ile-de-France	26 144
Narbonne	Languedoc-Roussillon	50 000			

Les nouvelles venues dans ce haut du classement avaient toute précédemment été classées en 4 @ (il s'agit d'une exigence du règlement). Elles sont six à faire leur entrée en 2012. Il s'agit de : [Charenton-Le-Pont](#), [Saint-Germain-en-Laye](#), [Sèvres](#), [Verrières-le-Buisson](#), [Villeneuve-d'Ascq](#) et [Saint-Apollinaire-de-Rias](#). En revanche, deux villes classées en 5 @ lors de l'édition 2011 ne se sont pas présentées en 2012 : Nice et Bayonne.

Avec 159 habitants, Saint-Apollinaire-de-Rias, en Ardèche, est la plus petite collectivité à avoir obtenu ce classement, tandis que Grenoble est la plus grande ville à ce niveau pour cette édition. C'est la Région Ile-de-France qui bénéficie le plus de la croissance de cette catégorie. Sur 6 collectivités entrantes, 4 sont d'Ile-de-France.

Les collectivités classées en 4 @

Collectivité	Région	Nbre d'Hab.	Collectivité	Région	Nbre d'Hab.
Anglet	Aquitaine	36 742	Laval	Pays-de-la-Loire	54 379
Bailly-Romainvilliers	Ile-de-France	5 690	Longjumeau	Ile-de-France	21 288
Beauvais	Picardie	59 000	Meyzieu	Rhône-Alpes	29 380
Billy-Berclau	Nord-Pas de Calais	4 295	Montreuil	Ile-de-France	95 000
Biot	PACA	9 019	Olivet	Centre	20 723
Boé	Aquitaine	5 409	C. C. de Parthenay	Poitou-Charentes	
Bourg-Saint-Andéol	Rhône-Alpes	7 578	Roanne	Rhône-Alpes	37 163
Change	Pays-de-La-Loire	5 477	Roncq	Nord-Pas de Calais	13 000
Cherbourg-Octeville	Basse-Normandie	44 108	Saint-Cloud	Ile-de-France	28 395
Concarneau	Bretagne	21 010	Saint-Paul-Trois-Châteaux	Rhône-Alpes	7 656
Courbevoie	Ile-de-France	70 105	Tarbes	Midi-Pyrénées	49 343
Fontaine	Rhône-Alpes	23 000	Villeurbanne	Rhône-Alpes	139 764
Grigny	Rhône-Alpes	8 681	Vincennes	Ile-de-France	43 937
Haubourdin	Nord-Pas de Calais	14 651	Vitry-sur-Seine	Ile-de-France	84 369
Hyères	PACA	51 417	Waldighoffen	Alsace	1 427
Lambersart	Nord-Pas de Calais	38 000			

Trois collectivités classées en 4 @ se présentent pour la première fois : Olivet, la Communauté de Communes de Parthenay et Haubourdin. Il s'agit donc de résultats tout à fait remarquables puisqu'il s'agit du classement optimum auquel peut prétendre une ville primo-candidate.

Bailly-Romainvilliers, Boé, Concarneau, Grigny, Longjumeau, Roncq, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Waldighoffen étaient précédemment classés en 3 @. Autres faits remarquables : une intercommunalité, la Communauté de Communes de Parthenay, primo-candidate, apparaît comme la mieux classée des intercommunalités. Elle est la première intercommunalité à accéder à ce niveau de classement. La plus petite ville 4 @ est Waldighoffen (1 427 habitants), tandis que la plus grande est Villeurbanne (139 764 habitants).

Le jury du Label Ville Internet 2012

L Le jury s'est réuni le 8 novembre 2011 dans les locaux de la Mutuelle Nationale Territoriale, à Paris. Il a eu à évaluer 356 villes pour l'édition 2012 du Label (il y en avait 303 lors de l'édition précédente), ce qui représente un record historique puisque c'est la plus forte participation enregistrée depuis les débuts du Label en 2000.

En amont de la journée du Jury, le travail d'évaluation avait été préparé par Gilles Proriot (Cabinet Cognito) qui accompagne maintenant ce travail depuis 6 ans, ainsi que par un Comité d'Orientation réuni au préalable et par l'équipe de Villes Internet.



Les membres du Jury, de gauche à droite : Bernard Corbineau, Franck Thomas, Anne Daubrée, Bernard Angaud, Philippe Vidal, Alain d'Iribarne, Patrice Carré, Gabriel Dupuy, Emmanuel Eveno, Anita Rozenholc, Luc Jaecklé, Alain Doyen, Pierre Morelli (absents sur la photo : Christian Licoppe, Mathieu Vidal).

Composition du jury

- Présidé par **Emmanuel Eveno, Professeur des Universités**
Président de l'Association " Villes Internet " et du Jury du Label. Docteur et habilité à diriger des recherches en Géographie. Chercheur au LISST-CIEU (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines), spécialiste de la diffusion des techniques d'information et de communication dans les collectivités locales. Co-responsable du Master professionnel " eAdministration et Solidarité Numérique " du Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion.
- **Bernard Angaud, Directeur Marketing secteur public du Groupe Moneur**
Bernard Angaud a construit son parcours professionnel dans l'univers de la presse quotidienne, de l'édition juridique et de la presse professionnelle. Aujourd'hui directeur Marketing secteur public du Groupe Moneur, il travaille notamment sur l'impact des TIC dans l'organisation du service public local et sur les pratiques professionnelles des décideurs locaux. Le Groupe Moneur est associé depuis plusieurs années à Villes Internet dans le cadre d'un partenariat constructif et diversifié.

- **Patrice Carré, Président du Conseil Scientifique de Décider Ensemble**
 Historien de formation, Patrice Carré préside le Conseil Scientifique de Décider Ensemble (association rassemblant élus, intellectuels, chercheurs ainsi qu'un certain nombre d'entreprises, dont le but est de favoriser une culture du débat public, de la concertation et des formes participatives de la démocratie). Il enseigne également l'histoire et la sociologie de l'innovation à Paris Tech' / Télécom Paris (É.N.S.T.) et au CELSA (Université Paris Sorbonne / École des hautes études en sciences de l'information et de la communication). Il est l'auteur et le co-auteur de très nombreux articles scientifiques et d'une douzaine de livres sur les relations entre technologie et société, parmi lesquels "Télégraphe : innovations techniques et société au XIX^e siècle" (1996), "Le téléphone, le monde à portée de voix" (1993) ou bien encore "La Fée et la servante, la société française face à l'électricité XIX^e-XX^e siècle" (1991, traduction japonaise en 1999). Il vient récemment de participer à l'ouvrage collectif "Innovation et usages du numérique" avec une contribution intitulée "Existe-t-il une démocratie numérique ?". Membre de plusieurs comités de rédaction (revues d'histoire et de sociologie de la communication) il participe également aux jurys des Prix Ptolémée, Territoria, ... Sur un plan strictement professionnel, il dirige le département Relations institutionnelles à la Direction des relations avec les collectivités locales France Télécom Orange.
- **Bernard Corbineau, Enseignant associé à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée**
 61 ans, fondateur en 2002 et directeur associé d'Infoggara. Initiateur du mouvement d'innovation territoriale Brie'Nov, membre des réseaux Marne-la-Vallée Numérique et Communes21. A toujours pratiqué la multi-activité (enseignement universitaire, formation, innovation, conseil et accompagnement, militance citoyenne) le domaine du développement numérique des territoires. Son champ d'intervention de prédilection depuis 28 ans : innovation territoriale en tourisme, formation ouverte et à distance, culture numérique, téléactivités, aménagement numérique du territoire.
- **Anne Daubrée, Journaliste**
 Journaliste indépendante, spécialisée dans l'impact des technologies de l'information sur la société, la culture et la politique, ainsi que sur les politiques publiques en matière de TIC. Elle écrit pour plusieurs revues en ligne et papier en France, Owni.fr, silicon.fr, Windows News... et collabore également avec une radio italienne. En 2010, elle a été rédactrice de " Design des politiques publiques ", ouvrage de la 27^{ème} Région, laboratoire des politiques publiques initié par l'Association des Régions de France (ARF).
- **Alain Doyen, Secrétaire Général National de la Mutuelle Nationale Territoriale**
 Directeur de l'Administration Générale à la Mairie de Verdun (Meuse), Secrétaire Général National de la Mutuelle Nationale territoriale, Maire de Fromeréville les Vallons (Meuse), Vice-Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse, Administrateur du Centre de Gestion de la Meuse, Vice-Président de l'Association des Maires Ruraux de la Meuse, Vice-Président de l'association des Communes Forestières de la Meuse, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et Chevalier du Mérite Agricole au titre des Communes Forestières.
- **Gabriel Dupuy, Délégué scientifique de l'AERES**
 Gabriel Dupuy est Ingénieur de l'École Centrale de Paris, Docteur en Mathématiques (Paris VI) et Docteur d'État en Sciences Humaines (Paris V). Il a également bénéficié d'une formation aux États-Unis (Université de Ann Harbor). Après avoir pratiqué l'aménagement urbain en bureau d'études (Groupe de Caisse des Dépôts), il a rejoint l'Université pour diriger l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université de Paris XII). Il a été ensuite Directeur des Études à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, puis Directeur du Programme Interdisciplinaires de Recherche sur les Villes (CNRS). Gabriel Dupuy est actuellement Professeur d'Aménagement à l'Université de Paris1-Panthéon-Sorbonne et à l'École Nationale des Ponts et Chaussées (cours "Flux, Réseaux et Territoires"). Il dirige le Centre de Recherche sur l'Industrie et l'Aménagement (CRIA UMR CNRS 8504). Ses thèmes de recherches et de publications concernent les rapports entre l'espace et l'aménagement d'une part, les technologies de transport

(notamment l'automobile) et de communication (Internet...) d'autre part. Depuis Juin 2007, Gabriel Dupuy est Délégué scientifique de l'AERES (Agence pour l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur)

→ **Alain d'Iribarne, ancien administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme**

Alain d'Iribarne est l'ancien administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme. Il est Directeur de Recherche au CNRS et docteur d'Etat en sciences économiques. Il a effectué une double carrière comme chercheur interdisciplinaire sur le fonctionnement des entreprises et comme gestionnaire de la recherche en sciences humaines et sociales. À ce titre, il a été successivement : Chef de Département au Centre d'Etude et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ), Directeur du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST/CNRS) ; Directeur du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur les Technologies, le Travail, l'Emploi et les Modes de vie (PIRTEM/CNRS) ; Directeur du département scientifique des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS. Il a exercé en outre des activités d'enseignement à l'Université, ainsi que d'expertise et de conseil tant auprès de grandes entreprises que d'institutions publiques nationales et internationales.

→ **Luc Jaecklé, Maître de conférences**

Après avoir été enseignant en lycées, puis consultant et formateur freelance en TIC, il est devenu enseignant-chercheur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Bourgogne. Formé à la recherche dans les universités d'Aix-en-Provence, Poitiers et Nanterre, il travaille sur les effets des systèmes d'information sur la temporalité humaine et ses représentations. Il a participé à l'expérimentation socio-technique de Parthenay ville numérisée. Il enseigne la vidéo et le cinéma à l'IUT de Dijon-Auxerre. Elu au conseil scientifique de son université, il a rempli diverses missions dans le domaine de la formation, de l'information et de la culture. Il préside l'association cinéphile et militante des Amis de l'Eldo (Dijon) qui compte 600 adhérents et emploie 2 salariés. Vice-président de l'association Art+Université+Culture, il est l'un des contributeurs du rapport "De la culture à l'Université".

→ **Christian Licoppe, Professeur de sociologie à Telecom Paristech**

Christian Licoppe, X (76), ENST (81), formé en histoire et en sociologie des sciences et des techniques, est professeur en sociologie à Telecom Paristech où il dirige actuellement le département de sciences économiques et sociales. Il a mené depuis plusieurs années des recherches sur les pratiques de communication et de mobilité en particulier autour des usages des technologies de communication en situation de mobilité, et des comportements sociaux qui se développent dans les espaces publics urbains lorsque les personnes rendent disponibles leur localisation. Il a développé dans ce cadre des méthodes vidéo-ethnographiques spécifiques pour l'observation des usages en mobilité. Il s'intéresse également avec les mêmes méthodes aux situations de travail, dans une perspective de type "workplace studies", à l'intersection de la sociologie du travail et de l'anthropologie de l'activité. Il a étudié dans ce cadre les centres d'appel, ainsi que les pratiques interactionnelles au tribunal dans des configurations de comparution à distance.

→ **Pierre Morelli, Maître de conférences**

Pierre Morelli est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication au Centre de Recherche sur les Médiations (CREM, EA 3476) à l'université Paul Verlaine-Metz. Il est également membre de la commission multimédia du ministère de l'Éducation nationale. Il co-dirige le master première année " Information et communication " à l'UFR Sciences humaines et arts et collabore à la création d'un master information et communication spécialité métiers de la communication territoriale et publique (double diplôme Université Paul Verlaine-Metz / Université Mentouri de Constantine, Algérie). Ses recherches portent notamment sur les aspects artistiques, culturels et sociaux des technologies de l'Information et de la communication. Il intervient dans plusieurs contrats de recherche et collabore aux travaux des groupes Pixel (sur l'usage des TIC) et Praxitèle (art et esthétique) au sein du CREM et fait partie du comité de rédaction de la revue "Questions de communication", publiée avec le

concours du Conseil Régional de Lorraine et du Centre National du Livre.

→ **Philippe Vidal, Maître de conférences en Géographie et Aménagement**

Maître de conférences en Géographie-Aménagement à l'université du Havre, membre de l'unité de recherche IDEES-CIRTAI 6266. Président de la commission "société de l'information" au Comité national français de géographie et co-directeur d'une revue scientifique spécialisée sur ces questions : Netcom (<http://www.netcom-journal.com>). Ses travaux portent notamment sur l'insertion des TIC en milieu urbain/périurbain et leurs effets sur les modes d'habiter. La question des stratégies numériques des acteurs publics territoriaux constitue une des principales clés d'entrée de ses recherches.

→ **Mathieu Vidal, Maître de conférences en Géographie**

Après une Thèse soutenue en 2006 sur les rapports TIC/Territoires, Mathieu Vidal est Maître de conférences en Géographie & Aménagement au Centre universitaire Champollion d'Albi et Membre du LISST-Cieu (Université de Toulouse – CNRS-EHESS). Il codirige le Master 2 "Développement des Territoires Numériques" (Spécialité du Master de Géographie ADEN d'Albi) et poursuit ses travaux sur la compétitivité territoriale, les rapports TIC/Territoires, le déploiement de la Société de l'Information et les usages des TIC.

→ **Anita Rozenholc, Expert**

Anita Rozenholc a été chargée de mission à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, responsable du secteur "société du savoir et de la connaissance". Elle a travaillé également comme chargée de mission TIC et de la modernisation de l'Etat au Secrétariat général du Gouvernement. Anita Rozenholc a également rédigé deux ouvrages sur le télétravail, une étude sur "Les nouveaux marchés de la matière grise" ainsi que des articles pour la revue EcoRev.

→ **Frank Thomas, Sociologue**

Frank Thomas est sociologue, consultant en études socio-économiques des technologies de l'information et de la communication, notamment sur leurs usages. Ses travaux portent sur l'appropriation et l'usage d'Internet et des mobiles dans la vie quotidienne, sur les non-utilisateurs comme sur le lien entre le capital social et l'usage TIC au niveau européen. Récemment, il a dirigé une étude sur les tendances dans les services mobiles urbains.

Palmarès du Label

Les villes @@@@ en 2012

AGEN (47)
 ARGENTAN (61)
 BESANCON (25)
 BRON (69)
 CHARENTON-LE-PONT (94)
 ECHIROLLES (38)
 EPINAL (88)
 FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
 GRENOBLE (38)
 IVRY-SUR-SEINE (94)
 JOUY-EN-JOSAS (78)
 L'ISLE ADAM (95)
 MERIGNAC (33)
 METZ (57)
 NARBONNE (11)
 NOISY-LE-SEC (93)
 PARTHENAY (79)
 PERPIGNAN (66)
 PONT-AUDEMER (27)
 ROSNY-SOUS-BOIS (93)
 SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS (7)
 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
 SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33)
 SEVRES (92)
 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54)
 VANNES (56)
 VERRIERES-LE-BUISSON (91)
 VILLENEUVE D'ASCO (59)
 VILLIERS-LE-BEL (95)

Les villes @@@ en 2012

ANGLET (64)
 BAILLY-ROMAINVILLIERS (77)
 BEAUVAIS (60)
 BILLY-BERCLAU (62)
 BIOT (6)
 BOE (47)
 BOURG-SAINT-ANDEOL (7)
 C. C. DE PARTHENAY (79)
 CHANGE (53)
 CHERBOURG-OCTEVILLE (50)
 CONCARNEAU (29)
 COURBEVOIE (92)
 FONTAINE (38)
 GRIGNY (69)
 HAUBOURDIN (59)
 HYERES (83)
 LAMBERSART (59)
 LAVAL (53)
 LONGJUMEAU (91)
 MEYZIEU (69)
 MONTREUIL (93)
 OLIVET (45)
 ROANNE (42)
 RONCQ (59)
 SAINT-CLOUD (92)
 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (26)
 TARBES (65)
 VILLEURBANNE (69)
 VINCENNES (94)

VITRY-SUR-SEINE (94)
 WALDIGHOFFEN (68)

Les villes @@@ en 2012

AIGLEMONT (8)
 AIX-LES-BAINS (73)
 ALISSAS (7)
 ANNECY (74)
 ANNEMASSE (74)
 ANNONAY (7)
 ANOR (59)
 ARLES (13)
 ARMENTIERES (59)
 BAIE-MAHAULT (971)
 BANDOL (83)
 BETHUNE (62)
 BEUZEVILLE-LA-GRENIER (76)
 BLOIS (41)
 BOIS-COLOMBES (92)
 BONNEVILLE (74)
 BRAS-SUR-MEUSE (55)
 BREUILLET (91)
 BRIEY (54)
 BUC (78)
 C. C. DE RHONE-CRUSSOL (7)
 CABOURG (14)
 CANEJAN (33)
 CARQUEFOU (44)
 CAYENNE (973)
 CENON (33)
 CHATEAUNEUF (6)
 CHATELLERAULT (86)
 CHATOU (78)
 CHOISY-LE-ROI (94)
 CONDRIEU (69)
 COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58)
 COUDEKERQUE BRANCHE (59)
 CREHANGE (57)
 CUGNAUX (31)
 DEUIL-LA-BARRE (95)
 DIJON (21)
 DOURGES (62)
 EPERNAY (51)
 FAULQUEMONT (57)
 FLEURY-LES-AUBRAIS (45)
 FLEURY-SUR-ORNE (14)
 FLORANGE (57)
 FORGES-LES-EAUX (76)
 FREHEL (22)
 GENTILLY (94)
 GRISSAN (11)
 GUIDEL (56)
 HAGUENAU (67)
 HALLUIN (59)
 HARNES (62)
 HOUILLES (78)
 HOUPLINES (59)
 JOEUF (54)
 LA MADELEINE (59)
 LA VALETTE-DU-VAR (83)
 LAMASTRE (7)
 LANNION (22)

LAVENTIE (62)
 LE TEIL (7)
 LES PONTS-DE-CE (49)
 LESCAR (64)
 LEUCATE (11)
 LIBOURNE (33)
 LOCTUDY (29)
 LOMME (59)
 LONS (64)
 LOOS (59)
 LUNEVILLE (54)
 MACOURIA (973)
 MARCO-EN-BAROEUL (59)
 MERVILLE (59)
 MONTCEAU-LES-MINES (71)
 MONT-DE-MARSAN (40)
 MONTLHERY (91)
 NIEDERBRONN-LES-BAINS (67)
 NOGENT-SUR-MARNE (94)
 PALAISEAU (91)
 PESSAC (33)
 PONTARLIER (25)
 PONTOISE (95)
 PUTEAUX (92)
 RAMBERVILLERS (88)
 REMIRE MONTJOLY (973)
 RILLIEUX-LA-PAPE (69)
 RIVE-DE-GIER (42)
 ROMAGNAT (63)
 ROUBAIX (59)
 SAINT-DENIS (93)
 SAINT-AVOLD (57)
 SAINT-BRIEUC (22)
 SAINT-CHAMOND (42)
 SAINT-DENIS-LES-BOURG (1)
 SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)
 SAINT-EGREVE (38)
 SAINT-LAURENT-BLANGY (62)
 SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY (7)
 SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)
 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (91)
 SAINT-PIERRE D'OLERON (17)
 SAINT-PRIEST (69)
 SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (77)
 SAULTAIN (59)
 SAVERDUN (9)
 SINNAMARY (973)
 SIX-FOURS-LES-PLAGES (83)
 THONON-LES-BAINS (74)
 THUEYTS (7)
 TOULOUSE (31)
 TOURS (37)
 TRITH-SAINT-LEGER (59)
 VEIGNE (37)
 VELIZY-VILLACOUBLAY (78)
 VILLEPREUX (78)
 YVETOT (76)

Les villes @@ en 2012

AIRE-SUR-L'ADOUR (40)
 AMPLEPUIS (69)
 ANZIN (59)

Palmarès du Label

ARQUES (62)
 AUBAZINE (19)
 AVRILLE (49)
 BERNAY (27)
 BOULIEU-LES-ANNONAY (7)
 BRETIGNY-SUR-ORGE (91)
 BRIGNOLES (83)
 BRY-SUR-MARNE (94)
 C. A. DRACENOISE (83)
 C. C. DE FAUCIGNY-GLIERES (74)
 C. C. DU CREONNAIS (33)
 CACHAN (94)
 CANTELEU (76)
 CASTELNAU-LE-LEZ (34)
 CAVALAIRE-SUR-MER (83)
 CHALLANS (85)
 CHARLEVILLE-MEZIERES (8)
 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS (77)
 COEUR-DE-BRENNE (36)
 COURCELLES-LES-LENS (62)
 CROSNE (91)
 DURTAL (49)
 ELANCOURT (78)
 ESTAIRES (59)
 EYBENS (38)
 FEYZIN (69)
 FONTANIL-CORNILLON (38)
 FRANQUEVILLE SAINT-PIERRE (76)
 FRONTIGNAN (34)
 GONDECOURT (59)
 GY-EN-SOLOGNE (41)
 HERBLAY (95)
 LA FLECHE (72)
 LA GARENNE-COLOMBES (92)
 LA GORGUE (59)
 LA MOTTE-SERVOLEX (73)
 LA ROCHEFOUCAULD (16)
 LA TESTE-DE-BUCH (33)
 LA TRINITE-SUR-MER (56)
 LABLACHERIE (7)
 LANGEAIS (37)
 LANSLEBOURG MONT-CENIS (73)
 LAVILLEDIEU (7)
 LE CROISIC (44)
 LE REVEST-LES-EAUX (83)
 LEFOREST (62)
 LES HERBIERS (85)
 LES SALELLES (7)
 L'ETANG SALE (974)
 LILLEBONNE (76)
 LOISON-SOUS-LENS (62)
 LUISANT (28)
 MACON (71)
 MAING (59)
 MARLY (59)
 MASTAING (59)
 MEGEVE (74)
 MENTON (6)
 MONISTROL-SUR-LOIRE (43)
 MONTELMAR (26)
 MONTIGNY-LES-METZ (57)
 MONTPEZAT-SOUS-BAUZON (7)
 MONTVILLE (76)

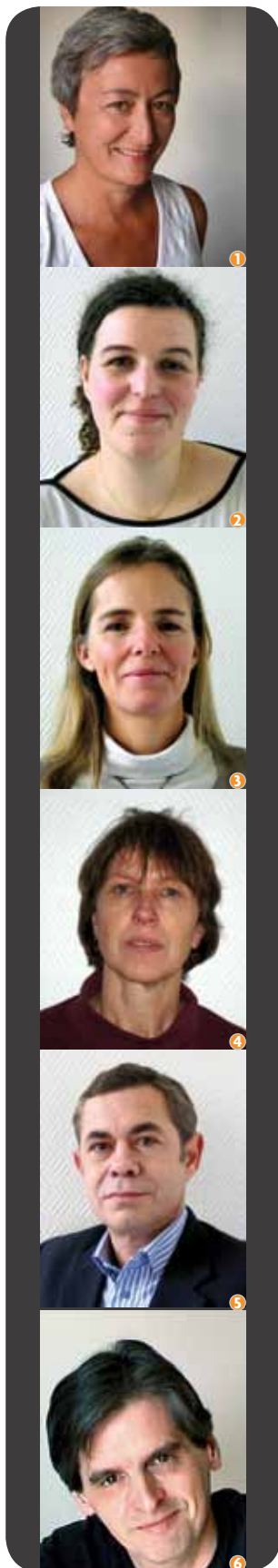
MORLAIX (47)
 NAIZIN (56)
 NIMES (30)
 PEAUGRES (7)
 PETIT-BOURG (971)
 PIERREFEU-DU-VAR (83)
 PLATS (7)
 PLOURIN (29)
 PREMESQUES (59)
 ROIFFIEUX (7)
 SAINT-ANDRE (974)
 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE (35)
 SAINT-CYR (7)
 SAINT-ETIENNE (42)
 SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVENDE LA LANDE
 VAUMONT (14)
 SAINT-JEAN-DE-MONTS (85)
 SAINT-MANDE (94)
 SAINT-MARCELLIN (38)
 SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13)
 SAINT-MAURICE (94)
 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44)
 SAINTE-MENEHOULD (51)
 SARRAS (7)
 SASSENAGE (38)
 SAULX-LES-CHARTREUX (91)
 SAULZOIR (59)
 SCEAUX (92)
 SEBOURG (59)
 SELLES-SUR-CHER (41)
 SELONNET (4)
 SOISSONS (2)
 THIONVILLE (57)
 TORREILLES (66)
 TOUL (54)
 TOULAUD (7)
 TREMBLAY-EN-France (93)
 VANOSC (7)
 VILLE-LA-GRAND (74)
 VILLENEUVE-DE-BERG (7)
 VILLERUPT (54)
 YERRES (91)

Les villes @ en 2012

ALBA-LA-ROMAINE (7)
 AMOU (40)
 ARGANCY (57)
 AVOINE (37)
 BARSAC (33)
 BATZ-SUR-MER (44)
 BLAINVILLE-SUR-L'EAU (54)
 BOIS-LE-ROY (27)
 BONIFACIO (2A)
 BORDERES-ET-LAMENSANS (40)
 BOUSBACH (57)
 BRETAGNE-DU-MARSAN (40)
 BROCAS (40)
 BRUMATH (67)
 C. C. DE PLOERMEL (56)
 C. C. DU PERNOIS (62)
 CARROS (6)
 CASTILLON (6)

CEYZERIAT (1)
 CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)
 CHILLY-MAZARIN (91)
 CIREY-LES-MAREILLES (52)
 COLMAR (68)
 CONDE-SUR-L'ESCAUT (59)
 CREIL (60)
 CRUVIERS-LASCOURS (30)
 CUINCY (59)
 FROMERÉVILLE-LES-VALLONS (55)
 GOURBERA (40)
 GUILLAUMES (6)
 HEUGON (61)
 JOSSE (40)
 LA CHEVROLIERE (44)
 LAGUENNE (19)
 LAMBRES-LEZ-DOUAI (59)
 LE BLANC-MESNIL (93)
 LENS (62)
 LEON (40)
 LINXE (40)
 LOMMERANGE (57)
 LUXEY (40)
 MAZEROLLES (40)
 NOYELLES-LES-SECLIN (59)
 NOYELLES-LES-VERMELLES (62)
 PETITE-ILE (974)
 PEYREHORADE (40)
 PRE SAINT-GERVAIS (93)
 RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31)
 ROCHEMAURE (7)
 ROQUECOURBE (81)
 ROUEN (76)
 SAILLY-SUR-LA-LYS (62)
 SAINT-ANDRE-DE-L'EURE (27)
 SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS (38)
 SAINT-FONS (69)
 SAINT-JEAN COMMUNAUTE (56)
 SAINT-JULIEN-EN-BORN (40)
 SAINT-MARTIN-D'ARDECHE (7)
 SAINT-PAUL (974)
 SAINT-SEVER (40)
 SAINT-VINCENT-DE-PAUL (40)
 SANGUINET (40)
 SARBAZAN (40)
 SAUBION (40)
 SAUVIGNY-LE-BOIS (89)
 SERIGNAN (34)
 SERVON (77)
 TATINGHEM (62)
 TILH (40)
 TORTEQUESNE (62)
 TOSSIAT (1)
 TREGUNC (29)
 VACHERAUVILLE (55)
 VILLERS-LA-CHEVRE (54)

L'équipe Villes Internet



Au contact quotidien des collectivités locales, l'équipe gère la plate-forme Villes Internet, édite le *Courrier de l'Internet Citoyen*, met en place l'ensemble des partenariats, édite le questionnaire en ligne du Label et réalise l'ensemble des documents et publications de communication et de valorisation.

→ 1 **Florence DURAND-TORNARE**, fondatrice et déléguée de l'association des Villes Internet
Courriel : fdurand@villes-internet.net

→ 2 **Prisca CEZ**, assistante de Direction
Courriel : pcez@villes-internet.net

→ 3 **Hélène du Peloux**, assistante Comptabilité
Courriel : lasscompta@gmail.com

→ 4 **Anna Angeli**, chargée de mission Ecoles Internet
Courriel : annaangeli.presg@gmail.com

→ 5 **Géraud Baritou**, chargé de mission Edition
Courriel : gbaritou@villes-internet.net

→ 6 **Guy Tozzi**, développement Internet
Courriel : gtozzi@villes-internet.net

→ CORRESPONDANTS VILLES INTERNET REGIONAUX

Corse :

Luis Barraud,
lbarraud@villes-internet.net

Guyane :

Vincent Reboul,
vreboul@villes-internet.net

La Réunion :

Daniel Membrives,
dmembrives@villes-internet.net

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Brice Lacomette,
brice.lacomette@villes-internet.net

CONTACT

9, rue Soyier 92200 Neuilly-sur-Seine
coordination@villes-internet.net
01 47 68 53 76

Tour de France de l'excellence en matière de politiques locales TIC

Les 29 Villes Internet @@@@@ labellisées en 2012

AGEN (47)
ARGENTAN (61)
BESANCON (25)
BRON (69)
CHARENTON-LE-PONT (94)
ECHIROLLES (38)
EPINAL (88)
FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
GRENOBLE (38)
IVRY-SUR-SEINE (94)
JOUY-EN-JOSAS (78)
L'ISLE ADAM (95)
MERIGNAC (33)
METZ (57)
NARBONNE (11)
NOISY-LE-SEC (93)
PARTHENAY (79)
PERPIGNAN (66)
PONT-AUDEMER (27)
ROSNY-SOUS-BOIS (93)
SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS (7)
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33)
SEVRES (92)
VANDOEUVRE-LES-NANCY (54)
VANNES (56)
VERRIERES-LE-BUISSON (91)
VILLENEUVE D'ASCQ (59)
VILLIERS-LE-BEL (95)



Maire : Jean Dionis du Séjour
 Elu en charge des TIC : Bernard Lusset
 CP : 47000
 Département : Lot-et-Garonne (47)
 Région : Aquitaine
 Nombre d'habitants : 35 121
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 80 000
 Effectif salarié de la collectivité : 620

Personnel dédié à l'internet dans la
 collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 7
 Animateur EPN : 6

www.agen.fr

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur neuf ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2004 : @@@@
 2003 : @@@
 2002 : @@@
 2001 : @@
 2000 : @@@

Observation

Agen fait partie des villes qui sont présentes très tôt dans le Label, mais qui ne se présentent pas chaque année. Si elle apparaît, dès 2003, elle n'a pas participé aux éditions 2006, 2007 et 2010. Elle a accédé au rang 5 arobases à partir de 2007.

FOCUS INITIATIVE

La ville d'Agen a choisi de développer dans ses écoles primaires l'usage de nouvelles méthodes d'enseignement s'appuyant sur les nouvelles technologies, après avoir expérimenté le dispositif dans trois écoles test. Sa conviction est qu'au moment où le numérique devient omniprésent dans la société, l'école doit suivre et offrir les meilleures conditions d'enseignement aux enfants scolarisés.

La dotation des écoles s'effectue sur trois plans : des équipements connectés dans les classes pour améliorer la qualité des cours magistraux et faciliter l'interactivité, avec le Tableau Blanc Interactif (TBI) ; une classe mobile par école (11 ordinateurs) ; l'abonnement des élèves à un réseau d'échange et de ressources pédagogiques qu'on appelle environnement numérique de travail (ENT) et que chacun pourra utiliser en dehors du temps scolaire et en complément des cours.

Ce dispositif est associé à un programme d'accompagnement pédagogique ambitieux pour faciliter l'adaptation des enseignants aux nouveaux moyens mis à leur disposition. Agen a en effet souhaité, avec son partenaire l'Education nationale, que soit mise en œuvre une formation des professeurs des écoles capable de s'adapter au rythme du déploiement programmé.



Maire : Pierre Pavis
 Elu en charge des TIC : Marie-Joséphine Pierre
 CP : 61200
 Département : Orne (61)
 Région : Basse-Normandie
 Nombre d'habitants : 15 456
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 21 657
 Effectif salarié de la collectivité : 378

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 2
 Animateurs multimédia : 3

[www.argentan.fr]

Historique des résultats de participation

Cinq nominations @@@@ sur huit ans

- 2012 : @@@@
- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@
- 2005 : @@@
- 2004 : @@

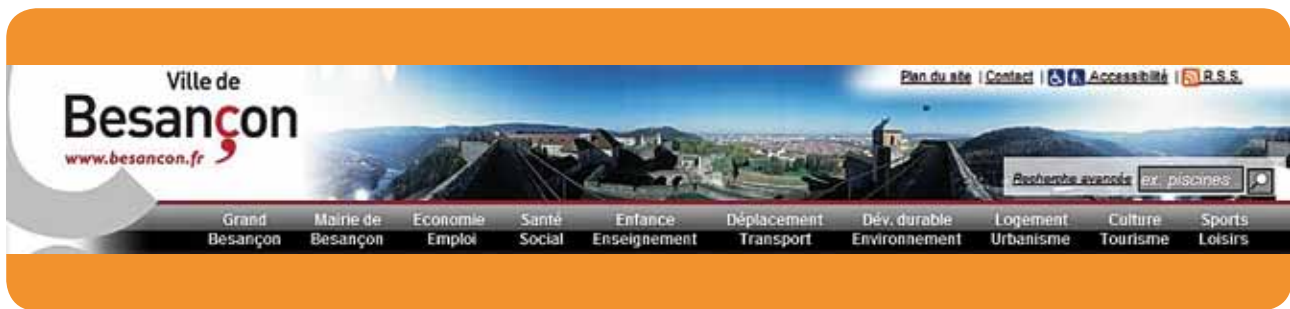
Observation

Argentan fait partie d'une génération intermédiaire dans le Label. Elle n'appartient pas au groupe des villes présentes depuis les fondations (1999) ni depuis les premières années. Elle se présente pour la première fois en 2004, mais, depuis, sa présence est constante au fil des années. En 2004, elle avait obtenu 2 arobases, mais sa progression est très rapide : 3 arobases dès l'année suivante (2005), puis 4 arobases en 2006 et, depuis 2007, elle culmine à 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

En 2011, les Argentanais sont invités à participer à la grande consultation de la ville en partenariat avec l'Université de Toulouse, dans le cadre du projet européen Knetworks (Développement de la société de la connaissance) intitulée : "Quel internaute êtes-vous ?" Cette consultation consiste à répondre à un questionnaire anonyme en ligne de quelques minutes qui porte sur l'utilisation des TIC par les habitants de différentes Régions européennes. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'internet local. Dès le questionnaire validé, chaque participant peut découvrir son profil et le comparer à l'ensemble des autres participants.

Cette consultation est réalisée conjointement en Espagne, en France, au Portugal et au Royaume-Uni. Tous les résultats seront analysés et présentés à l'occasion du colloque scientifique international "Villes et Territoires numériques. Société de l'Information, Société de la Connaissance : le rôle des collectivités locales" qui se tient au CNRS à Paris en février 2012.



Maire : Jean-Louis Fousseret
 CP: 25000
 Département : Doubs (25)
 Région : Franche-Comté
 Nombre d'habitants : 122 308
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 170 000
 Effectif salarié de la collectivité : 2 300

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 4
 Animateur EPN : 3

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur huit ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@
 2002 : @
 2001 : @@

Observation

Besançon arrive assez précocement dans le Label, soit en 2001, mais n'obtient alors qu'un résultat assez modeste. 2 arobases en 2001, puis 1 arobase l'année suivante. La ville s'abstient de participer les trois années suivantes (de 2003 à 2005), mais, avec son retour en 2006, elle est classée 3 arobases. En 2007, elle est à 4 arobases, puis, dès 2008 et sans interruption depuis, elle s'est intégrée dans le groupe des villes 5 arobases.

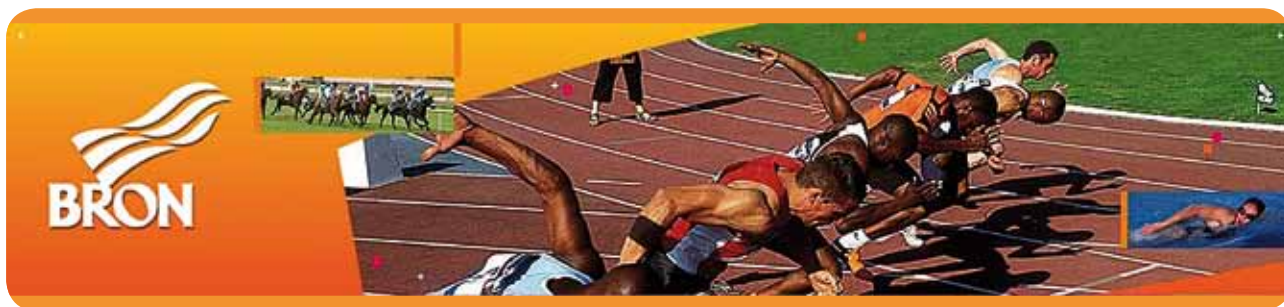
www.besancon.fr

FOCUS INITIATIVE

Le portail Besançon-emoi.fr permet à tous les usagers de la ville et de l'agglomération du Grand Besançon d'accéder simplement à l'ensemble des informations les concernant et de leur permettre d'effectuer le maximum de formalités en ligne. Après avoir ouvert un compte personnel, chaque usager se constitue lui-même son dossier en y affectant les prestations qui le concernent (gestion des contrats Eau, échanges avec le Conservatoire de Musique, suivi des relations Usagers, etc.). L'utilisateur peut mettre à disposition de l'Administration ses justificatifs sous format dématérialisé, accéder à ses factures, consulter le suivi de sa correspondance (courrier, mail, téléphone...), faire des demandes en ligne.

Ce portail, qui complète le service Info Cité lancé il y a deux ans, vise à simplifier les démarches des citoyens, à améliorer le suivi des dossiers, à réduire les déplacements grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Le développement de nouvelles fonctionnalités est prévu. Un nouveau logiciel de suivi et de traçabilité des courriers, mails et fax parvenus à l'Administration sera mis en oeuvre. Il permettra d'améliorer les délais de réponses, mais aussi pour l'utilisateur de suivre ses demandes au sein des services gestionnaires.

besançon



Maire de la commune : Annie Guillemot
 Elu en charge des TIC : Jean-Michel Longueval
 CP : 69500
 Département : Rhône (69)
 Région : Rhône-Alpes
 Nombre d'habitants : 39 488
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 1 300 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 3

www.ville-bron.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur quatre ans

- 2012 : @@@@
- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@

Observation

Bron fait partie des villes qui sont arrivées récemment dans le Label, depuis 2008. Elle en est donc à sa troisième candidature et, en termes de résultats, sa progression est remarquable : 3 arobases en 2008, 4 l'année suivante et, pour cette édition, les 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

Internet reste avant tout pour Bron un service public partenaire. Il s'agit d'essayer de donner les moyens à tous les citoyens, notamment aux plus fragilisés, d'accéder aux technologies numériques. Dans un souci d'équité entre tous les habitants et dans une perspective de complémentarité des médias, la Ville de Bron a vocalisé l'ensemble du contenu de son site, y compris les PDF et les formulaires d'e-administration. Un développement qui s'inscrit dans la lignée de ce qui avait été initié l'an dernier avec la version interactive et vocalisée de Bron Magazine et poursuivi en 2011 sur d'autres publications (Bron Seniors, Guide de la ville). Une volonté citoyenne qui s'est également traduite cette année à travers, entre autres, deux nouveautés :

- la mise en place de l'autoformation en ligne gratuite à la médiathèque, pour apprendre de manière interactive grâce à une palette de ressources multimédia dédiées à de nombreuses matières.
- la création d'outils numériques participatifs dans le cadre de la Fête du Livre 2011 en partenariat avec la Cyber-base. Un journal web a servi à publier et diffuser les contenus vidéos et textuels produits en direct par les visiteurs lors de l'événement. Une Web TV, animée par les ados et coordonnée par la médiathèque et la Cyber-base a aussi été diffusée avec un débat sur le thème du livre à l'ère du numérique avec des écrivains et des libraires.



Maire de la commune : Jean-Marie Brétillon
 CP : 94220
 Département : Val-de-Marne
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 29 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webredacteur : 22
 Animateur EPN : 2

www.charentonlepont.fr

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur neuf ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @@
 2004 : @@
 2003 : @@

Observation

Charenton-le-Pont est typique des collectivités qui sont présentes depuis de nombreuses années, participent régulièrement et accumulent années après années compétences et expériences. Elle franchit les paliers un par un avec constance et rentre donc pour l'édition 2012 dans le groupe très sélectif des villes classées en 5 arabases.

FOCUS INITIATIVE

La politique numérique de la ville est de proposer aux Charentonnais le maximum d'accessibilité et de services en ligne. Si le site web est amélioré et actualisé constamment, il a également été rendu lisible sur la plupart des supports, dont les smartphones et les tablettes numériques. En effet, environ 8 % des pages visitées sur le site municipal le sont avec des smartphones : 4 800 pour 60 000 pages vues par mois en moyenne. La diversité existante des configurations a été prise en compte : bande passante potentiellement inférieure à une connexion fixe, plugin Flash présent ou non, tailles d'écrans variables, systèmes d'exploitation différents... Le serveur du site détecte les versions des appareils qui se connectent et propose donc le type de navigation souhaité, entre site web classique et version mobile. La version mobile 1.0 est un condensé des informations importantes du site, on y trouve les événements et les actualités, l'agenda, les démarches en ligne, les adresses utiles et un plan. Dans un deuxième temps, il a été prévu de rendre cette version mobile plus fournie. Ces développements sont étayés par des tests d'ergonomie effectués auprès de bénévoles, par exemple sur la maquette et l'organisation visuelle verticale des formulaires.

charenton-le-pont

Maire : Renzo Sulli
 Elu en charge des TIC : Laurent Berthet
 CP : 38130
 Département : Isère (38)
 Région : Rhône-Alpes
 Nombre d'habitants : 35 711
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 500 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 0,5
 Webrédacteur : 1.5
 Animateur EPN : 15
 Projet et design : 0,5

www.ville-echirolles.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur six ans

- 2012 : @@@@
- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@
- 2006 : @

Observation

Echirolles s'est présentée pour la première fois en 2006 et avait obtenu un classement en 1 arobase. Depuis cette date, ses progrès sont spectaculaires, surtout entre 2007 et 2008, où la ville gagne deux arobases, ce qui est une progression relativement rare. Après deux années de stabilisation au niveau 4 arobases, elle entre en 2011 avec l'un des meilleurs scores, au niveau des 5 arobases, niveau qu'elle confirme lors de l'édition 2012. Elle est l'une des villes qui contribuent le plus à alimenter en initiatives nouvelles la plate-forme Villes Internet.

FOCUS INITIATIVE

Si les enfants utilisent toujours davantage Facebook, leurs parents s'en inquiètent. Alertée par cette problématique dans le cadre de l'aide aux devoirs, l'équipe d'un centre social d'Echirolles situé au coeur d'un quartier populaire a fait appel au Point Cyb pour monter une action de formation. L'initiative visait à permettre à la fois aux jeunes de mieux maîtriser les dimensions de sécurité liées aux réseaux sociaux et d'encourager le dialogue pour désamorcer les inquiétudes parentales.

Lors d'une première séance, des groupes de six à huit jeunes de 6^e et 5^e puis de 4^e et 3^e ont perfectionné leurs connaissances sur la sécurité de Facebook : paramétrage du compte, confidentialité, vie privée, piratage de la session, etc. Lors de la deuxième séance, jeunes et parents se sont retrouvés devant les écrans du Point Cyb. Les jeunes ont montré et expliqué leurs pratiques, sous l'œil avisé des animateurs TIC. Objectif atteint : ces cycles de formation ont nourri l'échange intergénérationnel et les parents ont pris conscience que leurs enfants utilisaient Facebook principalement pour retrouver leur cercle d'amis. À l'issue de cette action, la discussion éducative sur le sujet pouvait se poursuivre au sein même des familles, mais sur de nouvelles bases plus claires.

échirolles



Maire de la commune : Michel Heinrich
 Elu en charge des TIC : Jean-Claude Cravoisy
 CP : 88000
 Département : Vosges (88)
 Région : Lorraine
 Nombre d'habitants : 38 207
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 35 387
 Effectif salarié de la collectivité : 925

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 4
 Correspondants Internet : 16

www.epinal.fr

FOCUS INITIATIVE

La ville d'Épinal a mis en place un extranet depuis mars 2011, entièrement revu, refondu et conçu sous le système de gestion de contenu (CMS) Joomla par les équipes municipales, en interne. Celui-ci permet aux agents d'avoir accès à une base d'informations précieuse pour bien vivre dans leur collectivité, sur des thématiques très variées : offres de mobilité interne, ressources humaines, vie pratique, accueil des nouveaux agents dans la collectivité, etc. De plus, ils ont la possibilité de publier des petites annonces de vente et d'achat d'objets et surtout d'afficher, dans une optique de développement durable, des offres et demandes de co-voiturage.

La mairie a largement communiqué sur ce nouvel extranet, organisant des réunions avec les correspondants de chaque service qui pourront désormais directement mettre en ligne leurs propres informations via une interface interactive. Des affiches de promotion de cet extranet sont diffusées dans chaque service et des emailings sont régulièrement adressés pour indiquer les nouveautés et les informations à ne pas manquer.

Historique des résultats de participation

Cinq nominations @@@@ sur douze ans

2012 : @@@@	2005 : @@@
2011 : @@@@	2004 : @@@
2010 : @@@@	2003 : @@
2008 : @@@@	2002 : @@
2007 : @@@@	2001 : @@
2006 : @@@@	2000 : @@

Observation

Épinal fait partie du petit groupe des Villes présentes depuis le début de la labellisation, en 2000. Elle démarre avec l'obtention de 2 arobases, franchit le palier des 3 arobases depuis 2003, arrive à celui des 4 arobases en 2006 et, dès l'année suivante, s'impose dans la catégorie des 5 arobases dans laquelle elle figure depuis lors sans interruption.



Maire : Jean-François Voguet
 Elu en charge des TIC :
 Loïc Damiani-Aboukheir
 CP : 94125
 Département : Val-de-Marne (94)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 52 220
 Effectif salarié de la collectivité : 1 500

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 10
 Chargé de mission NTIC : 1

www.fontenay-sous-bois.fr

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur neuf ans

- 2012 : @@@@
- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@@
- 2005 : @@@
- 2004 : @@@
- 2003 : @@@

Observation

Fontenay-sous-Bois arrive en 2003 dans le Label, deux années après les élections municipales de 2001, dans un contexte de croissance rapide des candidatures au Label. Elle obtient 3 arobases cette année là et se stabilisera à ce niveau pendant trois éditions. Elle passe dans la catégorie 4 arobases en 2006, également pour trois années successives et dans la catégorie 5 arobases depuis l'année dernière.

FOCUS INITIATIVE

La ville de Fontenay-sous-Bois met en ligne au format MP3 sur son site municipal une trentaine d'émissions radios réalisées par les petits Fontenaysiens, en centre de loisirs ou durant le temps du midi dans les écoles, avec l'aide de l'association "Passeur de sons" et des équipes des centres de loisirs : Le Bouche à Oreilles. Les premières émissions ont été enregistrées en mai 2010 et les dernières datent de cette dernière fin d'année scolaire (juin 2011).

En plus de sensibiliser les enfants à la réalisation d'une émission radio, un media qu'ils connaissent peu, la diffusion sur internet les incite à comprendre les interactions possibles entre les médias. Au-delà du divertissement, cela leur permet de développer l'écoute critique du message sonore qu'ils peuvent produire (respect du ton, de la ponctuation, de l'intelligibilité de la voix), de participer à un projet collectif en s'investissant et en apportant leurs propres compétences. C'est aussi pour les enfants l'occasion de développer leur citoyenneté en travaillant sur des grandes thématiques : l'environnement, le "vivre ensemble", les droits de l'enfant, etc. C'est enfin l'occasion de faire rentrer les parents, voire les grands-parents, dans la cour de récréation !



Maire de la commune: Michel Destot
 Elu en charge des TIC : Gildas Laeron
 CP : 38000
 Département : Isère (38)
 Région : Rhône-Alpes
 Nombre d'habitants : 157 900
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 450 000
 Effectif salarié de la collectivité : 4 000

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 8
 Animateur EPN : 13
 Chef de projet, responsable technique,
 exploitation : 3

[www.grenoble.fr]

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur dix ans

2012 : @@@@	2006 : @@@@
2011 : @@@@	2005 : @@@
2010 : @@@@	2001 : @@
2008 : @@@@	2000 : @@@
2007 : @@@@	1999 : oui

Observation

Grenoble fait partie du petit groupe de ville qui s'est prêté à l'initiative Place Net de 1999. Elle a interrompu sa participation de 2002 à 2004. Mais, tandis que sa position avait été relativement modeste en 2000 et surtout en 2001, elle revient dès 2005 avec une bien meilleure réussite : 3 arobases en 2005, et surtout, 4 arobases en 2006 et 2007, et 5 arobases depuis 2008. Elle est en 2012 la plus grande des villes ayant obtenu le classement en 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

Les Bibliothèques municipales de Grenoble se déclinent en version digitale en offrant des ressources numériques en ligne gratuites et ouvertes à tout abonné. Leur offre VOD (Vidéo à la demande) propose plus de 500 films visibles directement depuis chez soi et dans tous les genres : cinéma documentaire, fictions et animations, courts-métrages, réalisateurs locaux...

Ce service en streaming, nommé CinéVOD, compatible iPhone et iPad, offre vingt heures de visionnement par mois à chaque abonné de plus de treize ans - un service qui a fait l'objet d'une subvention du Ministère de la Culture en 2010, dans le cadre de l'appel à projets "Services numériques culturels innovants".

Pour visionner un film sur CinéVOD, il suffit de créer un compte personnel en ligne sur le site municipal mon.grenoble.fr dès le lendemain de son inscription dans une bibliothèque du réseau grenoblois. Puis de sélectionner le film de son choix, de se connecter à son compte avec ses identifiants (email et mot de passe) pour pouvoir le visionner.

grenoble



Maire de la commune : Pierre Gosnat
 Elu en charge des TIC : Philippe Bouyssou
 CP : 94200
 Département : Val-de-Marne (94)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 56 000

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 6
 Correspondants Internet-Intranet : 60

[www.ivry94.fr]

Historique des résultats de participation

Six nominations @@@@ sur sept ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@@

Observation

Ivry-sur-Seine fait partie de la génération des villes qui arrivent au milieu de cette décennie de labellisation. Elle se présente pour la première fois en 2005, mais obtient d'emblée un très bon rang avec 4 arobases. Dès l'année suivante (2006), elle passe dans la catégorie des 5 arobases et s'y maintient sans interruption depuis.

FOCUS INITIATIVE

Un espace public internet (EPI) nomade a été mis en place pour proposer des activités numériques à un public particulièrement éloigné de ces usages : les personnes âgées vivant en foyer. Le public a été étendu aux résidents d'un foyer de travailleurs immigrés. Cet espace internet "hors les murs" permet d'aller à la rencontre d'un public non ou peu équipé et qui ne se déplace pas spontanément sur des sites publics. Initié en partenariat avec l'Association des retraités ivryens pour les loisirs et la solidarité (ARILS), le projet a été subventionné par la Région Ile-de-France. Les animateurs sont accompagnés de bénévoles de l'association et initient aux TIC les résidents des foyers : activités ludiques, découverte informatique et internet, contacts inter-générationnels, recueil de mémoire. Les activités s'appuient également sur le déploiement d'un équipement nomade dans les différents foyers : console Wii avec vidéoprojecteur, ordinateurs portables avec clés 3G, smartphones et tablettes numériques. En complément, des balades urbaines ont été mises en place à l'aide de smartphones, l'occasion de découvrir des usages de réalité augmentée en portant un autre regard sur le quartier, son histoire et son évolution. Une série de portraits vidéo d'habitants est en cours de réalisation.



Maire: Jacques Bellier
 CP : 78350
 Département : Yvelines (78)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 8 042

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 1.5

www.jouy-en-josas.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur huit ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @
 2004 : @

Observation

Le palmarès de Jouy-en-Josas dans la cadre de la labellisation est très proche de celui affiché par Saint-Médard-en-Jalles à ceci près qu'elle arrive un an plus tôt (en 2004) et qu'elle débute avec un classement à 1 arobase. De la même façon que Saint-Médard, elle arrive cette année dans la catégorie des villes couronnées des 5 arobases. A noter que Jouy-en-Josas, avec 8 042 habitants, est la plus petite ville à atteindre ce rang lors de cette édition 2012.

FOCUS INITIATIVE

La municipalité de Jouy-en-Josas fait la promotion des nouvelles technologies auprès des associations de la ville et cherche à sensibiliser d'une manière générale les Jovaciens aux nouveaux outils de communication. En illustration de cette démarche, citons l'utilisation du TweetWall, un outil novateur et très puissant permettant de créer véritablement le "Buzz" à travers les réseaux sociaux via des écrans digitaux, lors d'événements.

Durant le Forum programmé en octobre 2011 à la Cyber-base sur le thème "Les réseaux sociaux, Facebook et Twitter : utile ou futile ?", et après une semaine préliminaire de promotion de l'opération, il était proposé aux associations et à tout public de communiquer en direct et simultanément sur 2 écrans géants via Twitter : tous les messages s'affichaient sur les écrans ! À cette occasion, une initiation à Twitter était organisée : un animateur de la Cyber-base circulait parmi tous les stands, muni d'une tablette 3G, afin d'accompagner les associations qui souhaitaient participer.

jouy-en-josas



Maire : Axel Poniatowski
 Elu en charge des TIC : Michel Passant
 CP : 95290
 Département : Val-d'Oise (95)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 11 658
 Effectif salarié de la collectivité : 205

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 2

www.ville-isle-adam.fr

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur douze ans

- 2012 : @@@@
- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@@
- 2005 : @@@
- 2004 : @@@
- 2003 : @@@
- 2002 : @@@
- 2001 : @@@
- 2000 : @@

Observation

L'Isle-Adam est présente depuis les débuts de la labellisation, soit depuis 2000 et sans aucune interruption. Elle gravit tous les échelons, de 2 arobases en 2000, jusqu'aux 5 arobases, obtenues dès 2008. La ville se maintient donc à ce niveau d'excellence.

FOCUS INITIATIVE

Qualifiée de "Ville-Parc", l'Isle-Adam collectionne les labels et fait partie des 100 Plus Beaux Détours de France. Elle accueille des visiteurs de plus en plus nombreux qui profitent des manifestations diverses et variées, des lieux culturels, de la plage fluviale, des visites de ville, des croisières "au fil de l'Oise"... Pour valoriser au mieux ce riche patrimoine culturel, historique et naturel en profitant des nouvelles technologies et notamment des smartphones, la ville a installé sur site de nombreux QR Code (code barre en deux dimensions renvoyant après scan à un grand nombre de ressources multimédias) qui permettent de connaître l'histoire d'un monument ou les anecdotes liées à un lieu. Un excellent moyen de susciter l'envie de poursuivre la visite en toute liberté.

Les équipes municipales concernées par cette installation ont été convaincues par ce système simple, facile à mettre en place, peu onéreux et respectueux de l'environnement car très discret.

l'isle-adam



Maire : Michel Sainte-Marie
 Elu en charge des TIC : Daniel Margnes
 CP : 33700
 Département : Gironde (33)
 Région : Aquitaine
 Nombre d'habitants : 63 300
 Effectif salarié de la collectivité : 1 300

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 3

www.merignac.fr

FOCUS INITIATIVE

La ville de Mérignac propose à ses habitants un outil de géolocalisation pour signaler sur une carte certains problèmes rencontrés en ville (branches cassées, lampadaires défectueux, fuites d'eau, etc.), intitulé Léon. Sur la carte mise en ligne sont présentés au grand public les signalements faits par tous les usagers. Ce dispositif est une bonne alternative au téléphone, aux courriers et aux emails. Il permet d'informer rapidement les services de la ville pour une intervention rapide sur le territoire, d'autant que l'outil est également décliné pour les smartphones, en version mobile et très prochainement en application iPhone. Depuis son lancement fin janvier 2011, plus de quatre cents signalements d'usagers ont été déposés, avec aujourd'hui une moyenne de cinq à dix par jour. Au-delà de son efficacité pratique, il est à noter le triple avantage de ce service : valoriser le travail des services municipaux, faire gagner la municipalité en transparence et permettre aux habitants de pouvoir être pleinement acteurs de leur territoire.

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur huit ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@

Observation

Mérignac est, avec Agen, l'une des villes qui obtiennent les meilleurs palmarès parmi les candidatures en provenance de la Région Aquitaine. Elle entre dans la communauté des Villes Internet à partir de 2004, soit à mi-histoire du Label, et est régulièrement présente depuis cette date. Elle a une progression très rapide : 3 arobases dès son arrivée en 2004, confirmées en 2005. Elle accède aux 4 arobases en 2006 et s'y maintient l'année suivante pour parvenir aux 5 arobases à partir de 2008. Avec l'édition 2012, elle confirme son rang pour la quatrième année consécutive.



Maire : Dominique Gros
 Elu en charge des TIC : Olivier Payraudeau
 CP : 57000
 Département : Moselle (57)
 Région : Lorraine
 Nombre d'habitants : 127 498
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 230 334
 Effectif salarié de la collectivité : 2 300

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 6
 Développeur : 1

Historique des résultats de participation

Six nominations @@@@ sur treize ans

- 2012 : @@@@
- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@@
- 2005 : @@@@
- 2004 : @@@@
- 2003 : @@@@
- 2002 : @@@@
- 2001 : @@@
- 2000 : @@@
- 1999 : oui

Observation

Metz est une ville socle du Label. Elle participe sans interruption depuis le prototype même du Label, l'opération Place Net lancée en 1999. Elle est membre du groupe des villes couronnées des 5 arobases depuis 2007 et est installée dans la catégorie des villes 5 arobases depuis six éditions consécutives.

www.metz.fr

FOCUS INITIATIVE

La ville de Metz a entrepris en 2011 un vaste programme d'actions autour de la thématique "Démarche Relations Usagers", qui vise à améliorer la qualité de la relation entre le citoyen et la collectivité. Cette démarche prend en compte plusieurs dimensions : comportementale (avec la rédaction d'une charte d'accueil), physique (sur la base notamment de réaménagement du hall d'accueil de l'Hôtel de Ville et de certaines mairies de quartier), organisationnelle (en particulier avec l'identification d'une fonction de médiation) et opérationnelle (redéfinition des flux courriers, approche numérique). L'approche numérique du projet propose principalement deux outils spécifiques :

- "Allo Mairie", un service d'accueil téléphonique permettant aux citoyens d'interpeller la collectivité sur des anomalies constatées dans le domaine public. Un logiciel dédié a été installé pour assurer en interne la prise en compte, le traitement et le suivi des doléances formulées. Une version mobile permet de photographier, signaler et géolocaliser les incidents.
- "eMairie", un guichet dématérialisé accessible courant 2012 sur le site web municipal puis ensuite en déclinaison mobile, qui vise à regrouper toutes les informations et services dématérialisés (gestion des inscriptions scolaires et périscolaires, inscription sur les listes électorales, demande d'actes administratifs, etc.).



Maire : Jacques Bascou
 Elu en charge des TIC : Nicolas Sainte-Cluque
 CP : 11100
 Département : Aude (11)
 Région : Languedoc-Roussillon
 Nombre d'habitants : 52 542
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 78 000
 Effectif salarié de la collectivité : 800

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 30
 Animateur EPN : 3
 Animateur informatique pédagogique : 2

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur sept ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@
 2003 : @@

Observation

Narbonne est la seule ville de la Région Languedoc-Roussillon à avoir jamais atteint ce niveau. Elle est par ailleurs l'une des rares villes de cette Région à se présenter. Une seule autre ville du Languedoc-Roussillon accède d'ailleurs au niveau 4 arobases. Narbonne fait partie des villes qui arrivent dans le Label en 2003 mais qui ne se sont pas présentées depuis systématiquement chaque année. Elle vient d'entrer dans le groupe des 5 arobases, après avoir été classée 4 arobases pendant trois années consécutives, de 2006 à 2008.

[www.narbonne.fr]

FOCUS INITIATIVE

L'Office de tourisme de Narbonne couple la création de son site internet avec le lancement d'une application pour les smartphones fonctionnant sous système d'exploitation iPhone ou Android, nommée Narbonne Tour, qui diffuse gratuitement et en temps réel toutes les informations sur la ville : découverte des lieux de visites et activités à proximité de l'endroit où l'on se trouve, agenda des manifestations pendant la durée de son séjour, recherche de restaurant et d'hébergement (avec fiche pratique illustrée), suggestions d'itinéraires en ville et autour de Narbonne avec mise en avant des sites à ne pas manquer... le tout en profitant du service de géolocalisation Google Maps. En complément de ce service, classique mais bien réalisé et complet, les utilisateurs peuvent partager leurs avis sur les établissements fréquentés, des avis qui seront publiés et accessibles pour tous les autres utilisateurs de l'application, après modération de l'Office de tourisme. Une nouvelle fonctionnalité vient enrichir l'application, le service "Allo Mairie", un service d'intervention rapide sur le domaine public.

narbonne



Maire : Laurent Rivoire
 Elu en charge des TIC : Jean-Paul Lefebvre
 CP : 93130
 Département : Seine-Saint-Denis (93)
 Région : Ile-De-France
 Nombre d'habitants : 38 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 6

[www.noisylesec.fr]

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur dix ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@@
 2004 : @@@
 2003 : @@
 2002 : @

Observation

Noisy-le-Sec est présente depuis assez longtemps au Label, sa première participation remontant à 2002, soit un an après l'année des élections municipales de 2001. Depuis cette date, elle participe à toutes les éditions du Label et est passée par tous les degrés de labellisation, du rang 1 arobase jusqu'à celui des 5 arobases, obtenu dès l'édition précédente de 2010 et de nouveau confirmée cette année 2012.

FOCUS INITIATIVE

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, le choix de Noisy-le-Sec s'est porté sur la valorisation des neuf quartiers qui forment le ciment de la ville. La direction de la Communication de la mairie a rencontré une douzaine de Noiséens d'âges et d'horizons différents (un commerçant, un retraité, un collégien, des agents communaux, un entrepreneur, une personne en recherche d'emploi...) qui, avec les mots du coeur ont décrit devant la caméra leur attachement à leur quartier en présentant une curiosité du secteur. Un DVD de 20 minutes a été réalisé, intitulé Histoires de quartiers, complété par une exposition et une brochure, puis cette production a été mise en ligne sur le site municipal. Le film a ensuite été "découpé" par quartier afin d'alimenter la rubrique de chaque quartier.

Dans un deuxième temps, la direction de l'école Brossolette a poursuivi le travail en organisant des séances d'expression orale et écrite, autour du film, mêlant enfants et retraités. Des phrases issues de ces rencontres intergénérationnelles sur les quartiers sont en cours de mise en forme sur des panneaux et seront prochainement mises en ligne.

noisy-le-sec



Maire de la commune : Xavier Argenton
 Elu en charge des TIC : François Gilbert
 CP : 79200
 Département : Deux-Sèvres (79)
 Région : Poitou-Charentes
 Nombre d'habitants : 10 494
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 17 893
 Effectif salarié de la collectivité : 230

Personnel dédié à l'internet dans la
 collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 40
 Animateur EPN : 10

www.cc-parthenay.fr

Historique des résultats de participation

Dix nominations @@@@ sur onze ans

2012 : @@@@	2005 : @@@@
2011 : @@@@	2004 : @@@@
2010 : @@@@	2003 : @@@@
2008 : @@@@	2002 : @@@@
2007 : @@@@	2001 : @@@@
2006 : @@@@	

Observation

Parthenay est la ville qui détient le meilleur palmarès du Label Ville Internet. Elle arrive en 2001, au lendemain des élections municipales qui voient la défaite électorale du maire qui avait assuré le démarrage et la promotion du projet "Parthenay, ville numérisée". Depuis 2001, la nouvelle équipe s'étant réapproprié le projet, elle a pratiquement toujours été classée à 5 arobases. Pendant deux années (2001 et 2002), elle a même été la seule ville à accéder à ce rang, avant d'être rejointe, en 2003 par deux autres villes. En 2008, elle passe à 4 arobases, mais revient dès l'édition suivante dans le groupe des 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

Parthenay compte six Espaces Publics Numériques (EPN) : Armand Jubien (EPNAJ), la Cyberbase Emploi, la Médiathèque, l'Office de tourisme, la Ludothèque et le Palais des Congrès - soient 60 postes ouverts 6 jours sur 7 en moyenne. Leurs résultats de fréquentation sont probants : plus de 200 personnes par jour, près de 10 000 personnes chaque année !

Les animateurs de ces espaces, dont la présence est primordiale pour accompagner efficacement les usagers, font découvrir toutes les approches numériques qui existent, avec un très grand nombre d'ateliers proposés. Citons pour exemple de cette richesse : choix et prise en main de son ordinateur, installation et téléchargement de logiciels, achat sur internet, création et gestion du courriel, enregistrement et classement des documents, bases de traitement de texte et du tableur, découverte de la photo numérique et du montage vidéo, création de site Internet, réalisation de blog, création de carte de vœux virtuelle, utilisation de son Espace emploi.

Ces animateurs travaillent en réseau avec les animateurs régionaux. Parthenay est force de proposition dans ce réseau et fait référence plus largement en France.

parthenay



Maire de la commune : Jean-Marc Pujol
 CP : 66000
 Département : Languedoc-Roussillon
 Région : Pyrénées-Orientales
 Nombre d'habitants : 118 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webredacteur : 6
 Animateur EPN : 10

www.mairie-perpignan.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur onze ans

- 2012 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@
- 2005 : @@@
- 2004 : @@@
- 2003 : @
- 2002 : @
- 2001 : @
- 2000 : @
- 1999 : oui

Observation

Perpignan est une des rares villes de la Région Languedoc-Roussillon à participer régulièrement au Label Ville Internet. Elle est présente dès le prototype Place Net de 1999 et les années suivantes sans discontinuer jusqu'en 2008, où elle avait atteint le niveau des 5 arobases. Après deux ans d'interruption (2010 et 2011), elle est de retour à ce même niveau.

FOCUS INITIATIVE

Dans le cadre de son projet éducatif local, la ville de Perpignan développe, depuis plusieurs années, un travail avec les écoles qui s'est traduit par leur équipement en matériel, connexion internet, développement de l'infrastructure et des réseaux, maintenance et assistance aux projets. Pour aller au-delà, de nouvelles technologies sont expérimentées en conditions réelles d'enseignement afin de dégager les orientations futures qui sembleraient les plus pertinentes. Cette étude, menée sur un même site et sur une année scolaire complète, aura permis de tester différents dispositifs, d'en évaluer les usages et valeurs ajoutées : classe mobile, tableaux blancs interactifs (TBI), environnement numérique de travail (ENT) et portail famille.

En septembre 2011, la ville et l'Inspection académique ont réalisé une évaluation du dispositif ENT. Le bilan de cette expérimentation sur l'année scolaire 2010-2011 est très positif. Les élèves, les enseignants, les familles se sont appropriés cet outil et il est maintenant intégré dans le quotidien pour faciliter les échanges entre co-éducateurs autour de l'enfant. La ville est actuellement en phase de généralisation de déploiement de l'ENT.



Maire de la commune : Michel Leroux
 Elu en charge des TIC : Yves Léonard
 CP : 27500
 Département : Eure (27)
 Région : Haute-Normandie
 Nombre d'habitants : 9 360

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 2

[www.ville-pont-audemer.fr]

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur dix ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@
 2005 : @
 2003 : @@
 2002 : @@
 2001 : @@

Observation

Pont Audemer arrive cette année dans la catégorie des 5 arobases après avoir figuré lors des deux précédentes éditions, dans celle des 4 arobases. Avec neuf participations, elle figure dans le groupe des villes qui se présentent avec le plus de constance au Label. C'est aussi l'une des plus petites communes à obtenir 5 arobases pour le Label 2011. Avec 9 360 habitants, elle est juste devant Jouy-en-Josas (8 042 habitants).

FOCUS INITIATIVE

Suite au renouvellement de son parc informatique, une société privée a offert gracieusement douze ordinateurs à l'école Paul Herpin. Afin de les utiliser dès la rentrée scolaire 2011/2012, un projet de recyclage des postes, d'utilisation et de formation à Linux a été lancé en avril 2011 avec le service informatique, le directeur et les professeurs de l'école. Comme chaque année, la collectivité réserve une partie de son budget pour l'équipement informatique des écoles. Au lieu de proposer de nouveaux postes informatiques sous Windows, le choix a donc été d'acheter uniquement des nouveaux écrans. Les objectifs définis par le service informatique ont été de reconditionner chaque ordinateur, d'installer un Linux compatible sur chaque PC, de configurer les PC pour les intégrer au système informatique existant, d'installer les logiciels libres utilisés par les élèves et certains logiciels acquis sous licence Windows, puis enfin de former les professeurs de l'école à Linux et aux logiciels libres. Les professeurs des écoles sont satisfaits des nouveaux postes pour de multiples raisons : ils ne constatent pas de ralentissement ; ils peuvent continuer à utiliser certains utilitaires spécifiques sous Windows grâce au module de compatibilité "Wine" ; chaque classe dispose d'au minimum 2 postes informatiques sous Windows et/ou Linux ; les documents créés peuvent s'ouvrir indépendamment du système d'exploitation utilisé grâce aux logiciels libres pré-installés.

pont-audemer



Maire de la commune : Claude Capillon
 Elu en charge des TIC : Jacques Bouvard
 CP : 93110
 Département : Seine-Saint-Denis (93)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 40 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 100

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 7
 Animateur EPN : 3

www.rosny93.fr

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur onze ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@
 2002 : @@
 2001 : @@

Observation

Rosny-sous-Bois arrive en 2001, soit au lendemain des élections municipales, dans le Label Ville Internet et affiche depuis une présence constante à chaque édition du Label. Elle débute en 2001 avec 2 arobases, en 2003, elle acquiert 3 arobases, qui se transforment en 4 arobases à partir de 2006, puis 5 arobases depuis 2008.

FOCUS INITIATIVE

La ville de Rosny-sous-Bois adhère au projet "Sankoré" et finance plusieurs classes numériques d'écoles au Bénin qui doivent être jumelées avec des écoles rosniennes, permettant aux élèves des deux continents d'échanger et de partager.

Pour permettre à l'ensemble du continent africain d'entrer de plain-pied dans l'ère du numérique éducatif, en réduisant la fracture avec l'hémisphère Nord, notamment en matière d'éducation, le programme "Sankoré" concentre ses moyens sur le développement de classes numériques. Dans une classe numérique suivant le programme, un simple tableau ou un mur devient un écran géant d'ordinateur sur lequel l'enseignant ou ses élèves peuvent avec un stylet écrire, effacer, faire apparaître des textes, des illustrations, des ressources multimédia (vidéos, 3D), des animations, des exercices interactifs. Les notions complexes peuvent ainsi être mieux comprises et mieux apprises, les élèves apprennent avec plaisir. Cette démarche enrichit les pratiques pédagogiques et devient très vite indispensable aux enseignants. La technologie des vidéo-projecteurs interactifs permet d'utiliser un simple mur sur une très grande surface de projection. Elle est particulièrement adaptée aux classes africaines dans lesquelles le nombre d'élèves atteint souvent la centaine et même parfois plus.

rosny-sous-bois



Maire de la commune : Michel Cimaz
 Elu en charge des TIC : Jacqueline Cimaz
 CP : 07240
 Département : Ardèche
 Région : Rhône-Alpes
 Nombre d'habitants : 160

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webredacteur : 2
 Animateur EPN : 1

www.saint-apollinaire-de-rias.fr

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur deux ans

2012 : @@@@

2011 : @@@@

Observation

Saint-Apollinaire-de-Rias est la plus petite collectivité (159 habitants) qui ait atteint ce niveau de classement. Ce n'est pas le seul village à avoir réalisé cette performance, Gluiras (403 habitants) y était autrefois parvenu pendant trois années consécutives (de 2006 à 2008), mais la contribution de cette petite commune d'Ardèche au Label Ville Internet n'en reste pas moins le signe que la "ruralisation" du Label ne s'accompagne nullement d'un amoindrissement des critères qualitatifs ni d'une inadéquation aux réalités rurales. Même si Saint-Apollinaire-de-Rias n'arrive qu'assez tard dans le Label (4 arobases dès son entrée, en 2011), elle bénéficie de l'expérience considérable accumulée par le syndicat intercommunal des inforoutes de l'Ardèche.

FOCUS INITIATIVE

Saint-Apollinaire-de-Rias fait la promotion dans le cadre intercommunal d'un dispositif de visio-accueil pour les demandeurs d'emploi, considérant qu'il s'agit d'une autre dimension intéressante des services à la personne, répondant qui plus est à des critères sociaux et de développement durable. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CCIAS) a en effet décidé, en partenariat avec le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche et le Pôle Emploi, la mise en place d'un visio-accueil pour permettre aux demandeurs d'emploi de répondre aux convocations de Pôle Emploi sans avoir à se déplacer jusqu'au site de Tournon. Il leur suffit pour cela de se rendre simplement au point d'accès à la visio-conférence. Une manière astucieuse d'éviter à la fois pertes de temps, dépenses et circulation en transport public, alors que les horaires de car et les correspondances pour se rendre au Pôle Emploi de Tournon ne permettent pas, à partir de la commune, d'arriver dans les temps le matin.

saint-apollinaire-de-rias

Saint-Germain-en-Laye
Site internet de la ville

Exposition et débats
Manège Royal, Place royale

Inventer le Saint-Germain que nous voulons

QUEL SAINT-GERMAIN
DEMAIN ?
30 nov. - 23 déc. 2011

Votre recherche OK

DÉCOUVRIR LA VILLE ■ LA MAIRIE ■ CADRE DE VIE ■ VIE QUOTIDIENNE ■ LOISIRS ■ ECONOMIE ■

Maire de la commune : Emmanuel Lamy
CP : 78100
Département : Yvelines
Région : Ile-de-France
Nombre d'habitants : 42 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
Webmaster : 1
Webredacteur : 1
Animateur EPN : -

www.saintgermainenlaye.fr

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur onze ans

2012 : @@@@@
2011 : @@@@
2010 : @@@
2007 : @@@
2006 : @@@
2005 : @@@
2004 : @@@
2003 : @@
2002 : @@
2001 : @@

Observation

Saint-Germain-en-Laye est présente au Label régulièrement depuis 2001, ce qui en fait l'une des villes les plus fidèles de l'histoire du Label. Après être restée trois années au niveau des 2 arobases, puis les six années suivantes des 3 arobases, la ville accède en 2011 aux 4 arobases et en 2012 aux 5 arobases. Il s'agit donc d'une progression extrêmement remarquable sur les deux dernières éditions.

FOCUS INITIATIVE

La ville de Saint-Germain-en-Laye a mis en ligne un site web dédié à la démarche "Quel Saint-Germain demain ?". Dynamique et participatif, il permet à tous et à toutes de s'exprimer sur l'avenir de la commune. Son objectif est la mise en perspective et en débat des scénarii pour l'avenir de la ville et de répondre collectivement à l'interrogation suivante : Qu'est-ce que nous voulons devenir ?

En parallèle de ce débat en ligne et durant quatre semaines, les Saint-Germainois sont invités à découvrir une exposition au Manège Royal qui devient pour l'occasion un lieu de rencontre, d'information, de débats et d'échanges, avec trois axes principaux :

- Saint-Germain aujourd'hui et demain, pour mettre en lumière le territoire à l'échelle de la ville.
- Saint-Germain dans son environnement, la boucle de la Seine et sa forêt, pour comprendre le rapport entre la ville, l'environnement, les villes voisines et le regard qu'elles portent les unes sur les autres.
- Quel Grand Pari(s) pour Saint-Germain, pour établir la place de la ville dans le Grand Paris, au regard des dynamiques actuelles d'évolution de la métropole.

saint-germain-en-laye



Maire de la commune : Serge Lamaison
 Elu en charge des TIC : Myriam Laurent
 CP : 33160
 Département : Gironde (33)
 Région : Aquitaine
 Nombre d'habitants : 28 000
 Effectif salarié de la collectivité : 650

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 2

www.saint-medard-en-jalles.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur sept ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @@

Observation

Saint-Médard-en-Jalles fait partie de la deuxième génération des Villes Internet labellisées au plus haut niveau. Avec Bayonne, Grenoble et Nice, elle arrive en 2005, juste après un groupe précédent, installé depuis 2004 (Argentan, Jouy-en-Josas, Villiers-le-Bel, Mérignac). A l'instar de la plupart de ces autres villes, Saint-Médard commence à un niveau relativement modeste, 2 arobases, mais gravit rapidement les échelons. Elle parvient au rang 5 arobases pour cette édition 2012.

FOCUS INITIATIVE

Le 7 juillet 2011, le moteur de recherche intelligent baptisé "Isac" a fait son apparition sur le site Internet de la commune : www.saint-medard-en-jalles.fr. Encore en test, cet outil conçu par l'université espagnole de Gérone et développé dans le cadre d'un projet européen est capable d'analyser des phrases courtes formulées en langage de tous les jours et de trouver les réponses recherchées, même si la question contient des fautes d'orthographe ou des termes imprécis. Un "face à face virtuel" entre habitants et services municipaux destiné à améliorer la qualité des informations transmises.

Après une période d'un an consacrée à la mise au point, à l'adaptation de l'outil et aux tests dans les services municipaux, Isac a été mis en ligne sur le site de la ville afin que les habitants participent à son expérimentation. En effet, Isac n'est pas encore totalement fonctionnel et ses réponses peuvent être approximatives. C'est grâce aux nombreuses requêtes des utilisateurs, et par le biais de leur retour de satisfaction, que l'équipe dédiée au projet peut affiner les réponses.

Pour cette expérimentation, officiellement lancée à Bruxelles en 2009, la commune a été retenue auprès de cinq autres sites pilotes (espagnol, anglais, allemand, italien et irlandais).

saint-medard-en-jalles



Maire de la commune : François
Kosciusko-Morizet
CP : 92310
Département : Hauts-de-Seine
Région : Ile-de-France
Nombre d'habitants : 25 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
Webmaster : 3
Webredacteur : 4
Animateur EPN : 10

www.ville-sevres.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur sept ans

- 2012 : @@@@
- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@
- 2006 : @@@
- 2005 : @@

Observation

Sèvres a un profil qui ressemble à celui de Verrières-Le-Buisson. Comme elle, elle arrive tardivement dans le Label (un an plus tôt tout de même, soit en 2010) et se classe d'emblée dans les hauts niveaux du Label (3 arobases). En 2011, elle est déjà dans la catégorie des 4 arobases et, pour l'édition 2012, dans celle des 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

À l'occasion de la consultation publique consacrée en décembre 2011 aux actions envisagées pour élaborer son Agenda 21 local, la ville de Sèvres publie un quizz en ligne avec dix questions à choix multiples sur le thème : Évaluez vos connaissances sur le développement durable à Sèvres !

Le service des espaces verts utilise-t-il contre les pucerons des hirondelles ? L'eau de source Saint-Germain est-elle mise en bouteille ? Combien de tonnes de papier économise chaque année le nouveau magazine municipal par rapport à l'ancien ? Quel pourcentage d'énergie permet d'économiser la rénovation de l'éclairage public ? Etc.

Les internautes peuvent évaluer et développer de manière ludique leurs connaissances sur les actions de développement durable menées à Sèvres. Lorsque l'internaute valide ses réponses, il reçoit une note et un commentaire adapté. Intérêt confirmé des internautes : il apparaît que le temps moyen passé sur cette page est trois fois supérieur à la moyenne de temps de consultation du site !





Maire : Stéphane Hablot
 Elu en charge des TIC : Valérie Cablé
 Code postal : 54500
 Région : Lorraine
 Département : Meurthe-et-Moselle (54)
 Nombre d'habitants : 31 196
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 270 000
 Effectif salarié de la collectivité : 500

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :

Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 2

www.vandoeuvre.fr

Historique des résultats de participation

Sept nominations @@@@ sur dix ans

2012 : @@@@	2005 : @@@@
2011 : @@@@	2004 : @@@@
2008 : @@@@	2003 : @@@@
2007 : @@@@	2002 : @@@@
2006 : @@@@	2000 : @@@

Observation

Vandœuvre-lès-Nancy est une ville très importante dans l'histoire de la Labellisation. Elle fait partie du groupe particulièrement restreint des villes à obtenir très tôt les 5 arobases. Alors que Parthenay avait été la première et la seule dans cette catégorie à partir de 2001 pendant deux années, Vandœuvre-lès-Nancy accède au même rang en 2003 et s'y maintient jusqu'en 2007. En 2008, elle redescend dans la catégorie 4 arobases suite à une alternance municipale, s'abstient de candidater en 2010 et revient dès 2011 à la catégorie 5 arobases. À côté de Parthenay, elle administre donc la preuve que, au-delà des changements d'équipes municipales, les politiques d'excellence en matière de TIC ont une forte dynamique interne et ne s'effondrent pas avec le retrait de leurs initiateurs.

FOCUS INITIATIVE

Vandœuvre-lès-Nancy met en ligne le système de réservation d'un service original et innovant qu'il développe : l'autopartage. La ville fait partie des premières communes de Lorraine à adhérer à ce projet en cours d'élaboration sur le sillon lorrain. Celui-ci est proposé à tous les habitants et agents municipaux détenteurs d'un permis de conduire. Pour rappel, ce service de mobilité innovant vise à rationaliser l'utilisation de la voiture. Le principe est de mettre à disposition des véhicules en libre service vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Chacun peut ainsi avoir accès à une voiture de manière ponctuelle sans en faire l'acquisition. Différents gabarits de véhicules sont disponibles en fonction des besoins de chacun : faire des courses ou transporter un objet, par exemple. La location est de courte durée : de une heure à une journée, facturée à l'heure et au kilomètre. On en notera l'intérêt social : les utilisateurs sont souvent des personnes qui ne peuvent pas toujours, pour des raisons financières, accéder à la mobilité automobile individuelle en tant que propriétaires.

vandœuvre-lès-nancy



Maire : François Goulard
 Elu en charge des TIC : Anne Le Dirach
 CP : 56000
 Département : Morbihan (56)
 Région : Bretagne
 Nombre d'habitants : 54 773
 Effectif salarié de la collectivité : 870

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 10
 Animateur EPN : 6
 Chargé TIC / Chef de projet informatique : 3

www.mairie-vannes.fr

Historique des résultats de participation

Cinq nominations @@@@ sur dix ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@@
 2002 : @@

Observation

Vannes est l'une de villes qui affiche un palmarès remarquable dans le cadre du Label. Elle s'est présentée pour la première fois en 2002. Depuis cette date, elle a participé à chacune des éditions et a gravi les échelons entre 2 et 5 arobases. Depuis 2007, elle culmine à cinq arobases et se trouve donc une nouvelle fois confirmée dans ce niveau avec l'édition 2012.

FOCUS INITIATIVE

Pour ceux qui sont en pointe en matière de développement durable, le recyclage est à l'honneur... Sur les 730 micro-ordinateurs composant le parc informatique de la mairie de Vannes et de la Caisse Centrale d'Activités Sociales (CCAS), la Direction informatique municipale en renouvelle 150 chaque année. La question du recyclage se pose alors. En effet, 85% des machines sont toujours en état de marche.

Pour celles-ci, l'équipe dite Poste de travail commence par un formatage de "bas niveau" afin de supprimer les données existantes sur le disque dur, avant de réinstaller entièrement le système d'exploitation. Puis, à la fin du processus, la plupart des ordinateurs sont transmis gracieusement à l'association Emmaüs (environ 120 ordinateurs, au rythme de deux livraisons par an), qui les revendra ensuite à prix modéré. Le reste est fourni aux organismes vannetais qui en font la demande : associations sportives ou culturelles, associations d'intérêt général, associations d'utilité publique, etc.

Il est à noter que, dans une perspective connexe de recherche d'économies, la procédure mise en place a permis de diviser par trois les charges de recyclage.



Maire de la commune : Bernard Mantienne
 CP : 91370
 Département : Essonne
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 16 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webredacteur : 100
 Animateur EPN : 2

www.mairie-verrieres-91.fr

FOCUS INITIATIVE

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité, la ville de Verrières-le-Buisson propose, depuis le mois d'octobre 2011, une version sonore de son magazine mensuel d'information, intitulée Mes Yeux pour te lire. Elle est destinée aux personnes malvoyantes ainsi qu'à toutes celles qui préfèrent écouter le journal plutôt que le lire (personnes âgées, actifs en déplacement, etc.).

Proposé gratuitement sous forme de CD disponible dans les médiathèques, ce journal parlé est également mis en ligne sur le site internet, et sera très prochainement distribué sur la plate-forme iTunes afin d'être accessible aux adeptes de la baladodiffusion (Podcasting). A noter que de nombreuses personnes ont répondu présents à un appel à bénévoles lancé aux habitants de la ville au printemps 2011. Ainsi, une vingtaine de Verriérois prêtent leur voix, à tour de rôle, pour enregistrer chaque mois les articles du journal. Véritable défi humain et technique, cette initiative est un vrai succès, tant sur le site de la ville que sur CD. Ce développement est pourtant complexe à mettre en œuvre, les délais sont très courts pour faire valider la sélection des articles, réunir les bénévoles, procéder à une ou deux séances d'enregistrement, faire le traitement et le montage numérique des fichiers et réaliser leur intégration sur le site.

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur deux ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@

Observation

Verrières-Le-Buisson représente la dernière génération des Villes Internet. Elle n'apparaît dans le Label qu'en 2011, en obtenant d'emblée un classement en 4 arobases, ce qui est une performance assez rare pour les villes primo-candidates. Dès l'année suivante, elle intègre la catégorie des 5 arobases.

verrieres-le-buisson



Maire de la commune : Gérard Caudron
 CP : 59650
 Département : Nord
 Région : Nord-Pas-de-Calais
 Nombre d'habitants : 65 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webredacteur : 1
 Animateur EPN : 6

www.villeneuvedascq.fr

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur huit ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2006 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@
 2002 : @@
 2001 : @@
 2000 : @@

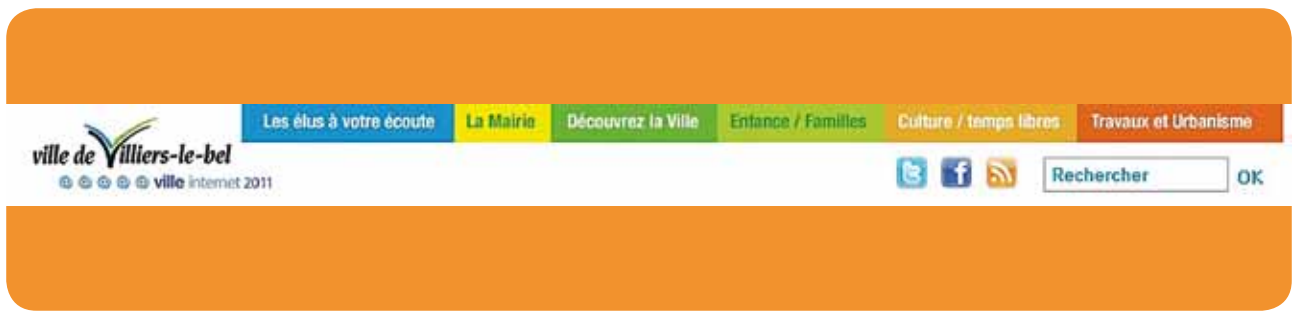
Observation

Villeneuve d'Ascq est à la fois une ville qui a participé aux fondations du Label, en se présentant dès l'année 2000 et pour cinq années consécutives. Toutefois, de 2004 à 2010, elle ne s'est présentée qu'à une édition, celle de 2006. Entre cette date et son retour, en 2004, elle franchit une étape qualitative très significative puisqu'elle passe du niveau 3 à 4 arobases, progression confirmée et amplifiée pour cette édition 2012, avec l'attribution des 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

La ville a mis en place un "guichet unique" qui permet de répondre aux usagers avec la meilleure efficacité possible. Ceux-ci peuvent bénéficier à tout moment d'une réponse à leurs demandes quel que soit le canal, physique (accueils physiques, courriers) ou dématérialisé (téléphone, internet et smartphone) par lequel ils passent. L'objectif est d'améliorer l'efficacité et la qualité du service rendu au citoyen en apportant une information ou un service, soit directement au niveau de l'accueil pour les demandes simples soit par un suivi pour les demandes complexes. Pour cela, un numéro unique a été mis en place, un outil de recherche et un référentiel de demandes/réponses ont été créés, services bénéficiant de l'accompagnement d'un logiciel de suivi des dossiers (application de gestion de la relation citoyen – G.R.C.).

En parallèle, pour que tout citoyen bénéficie d'un accès à l'information en ligne, huit lieux d'accès à Internet sont disponibles fin 2011 en ville, et quinze le seront d'ici à la fin de l'année 2012. Un écran tactile à l'entrée de l'Hôtel de Ville offre la possibilité de faire des recherches sur plan interactif, prémices d'un projet de place connectée ou place numérique.



Maire de la commune : Didier Vaillant
 Elu en charge des TIC : Chandrasegaran
 Parassoureamane
 CP : 95400
 Département : Val-d'Oise (95)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 26 000
 Effectif salarié de la collectivité : 549

Personnel dédié à l'internet dans la
 collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 1

[www.ville-villiers-le-bel.fr]

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur sept ans

2012 : @@@@
 2011 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @@
 2004 : @@

Observation

Villiers-le-Bel fait partie de la génération des villes qui, comme Argentan, arrive à partir de 2004 dans le Label. Elle obtient 2 arobases. Après avoir obtenu 4 arobases en 2008 et une interruption en 2010, elle marque son retour par son accession au groupe des 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

Dans une perspective de développement durable, la commune de Villiers-le-Bel souhaite faire bénéficier un maximum de personnes de son matériel informatique jugé obsolète au vu des avancées technologiques et de l'évolution de ses besoins de fonctionnement en interne, mais en bon état de marche. Elle entreprend un processus de recyclage qui permet de doter gratuitement les associations et/ou les agents de la collectivité demandeurs de postes informatiques recyclés et fonctionnels. Les postes reconditionnés peuvent également être redéployés dans les écoles de la commune, en complément de leurs propres acquisitions de matériel neuf.

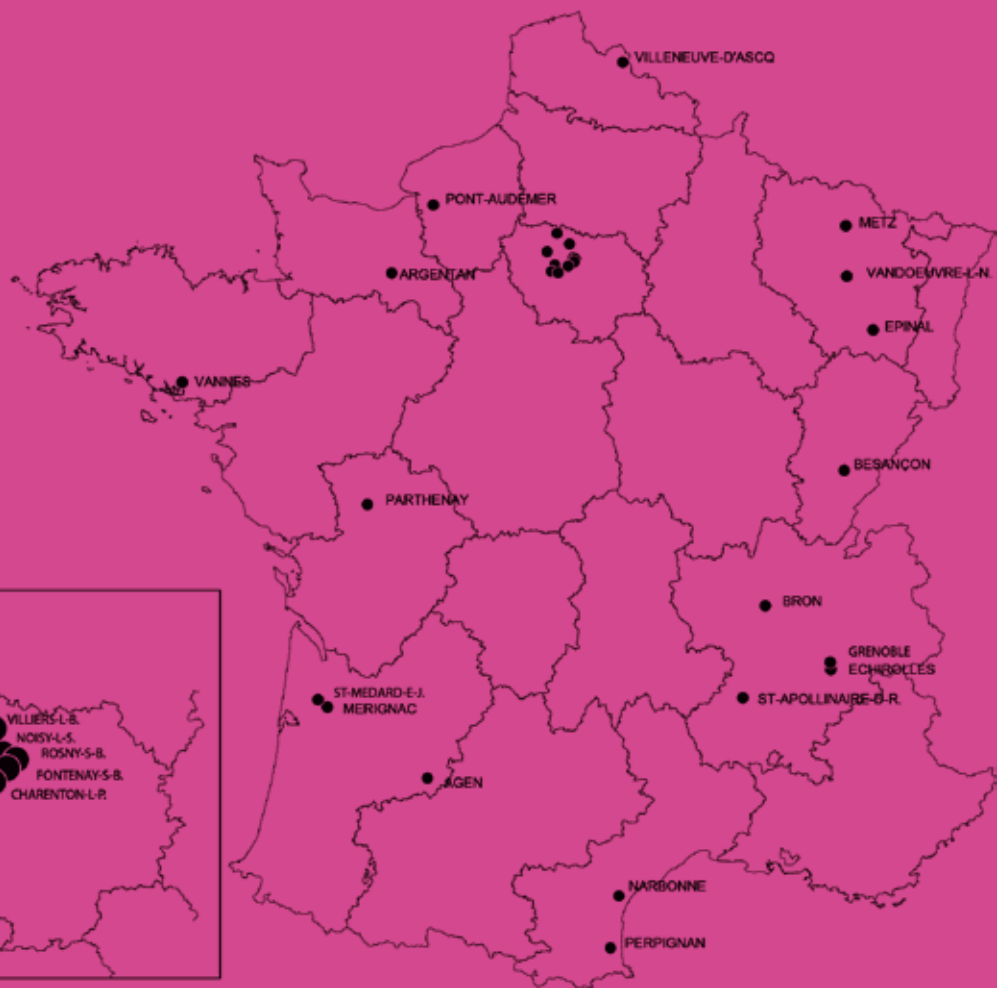
Ces dons sont destinés à des utilisateurs dont les besoins d'équipement sont simples et circonscrits : besoins d'accès à des outils bureautiques de base (traitement de texte et tableur) ou d'accès à internet, par exemple. A noter que les utilisateurs sont informés clairement du niveau de performance "basique" du matériel cédé, et que la procédure de donation est organisée de manière à être la plus équitable possible.

villiers-le-bel

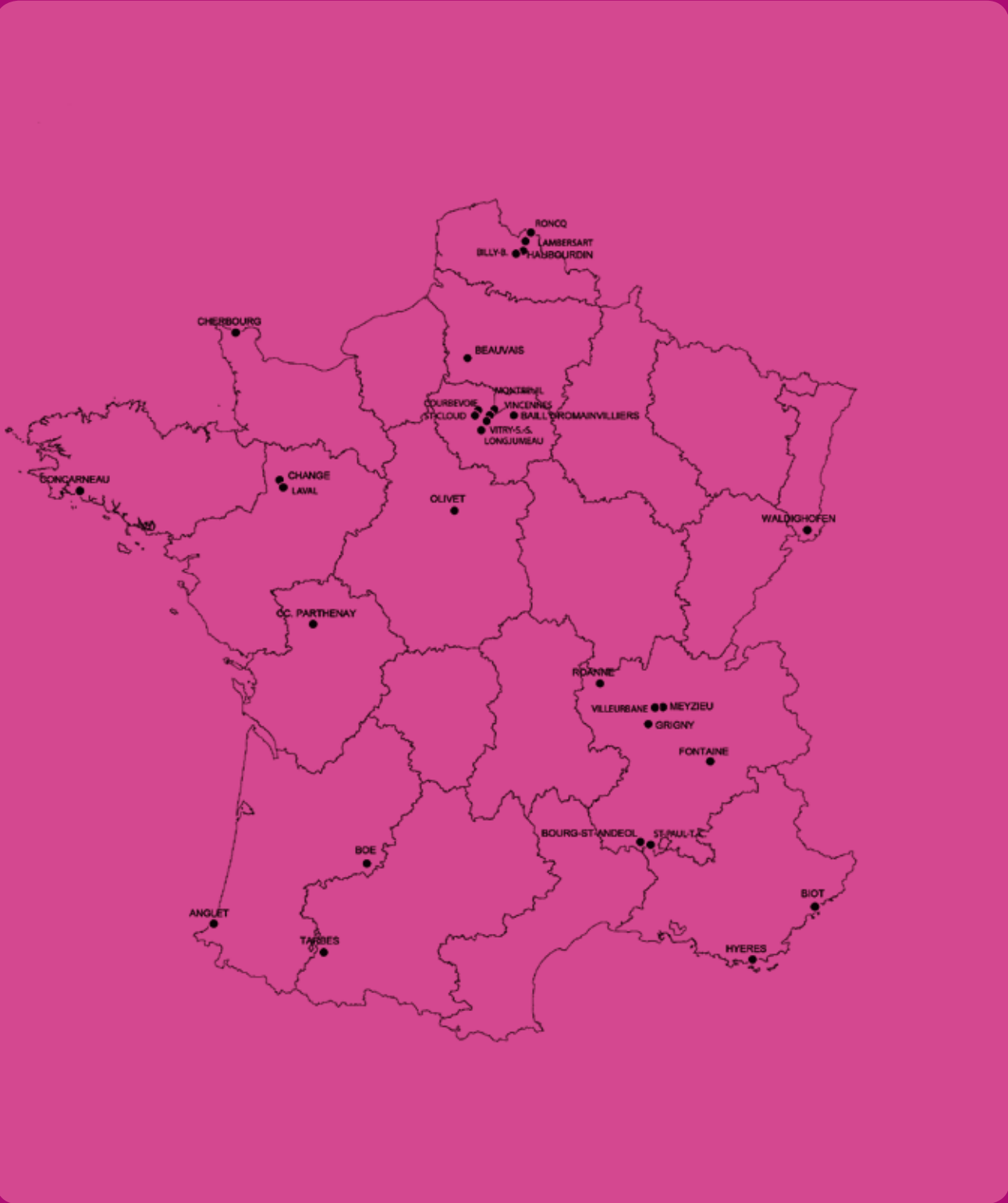
Les villes membres Villes Internet

- AIGLEMONT (8)
 AIRE-SUR-L'ADOUR (40)
 AIX-LES-BAINS (73)
 AMBILLY (74)
 AMPLEPUIS (69)
 ANGET (64)
 ANNEMASSE (74)
 ANOR (59)
 ANZIN (59)
 ARGANCY (57)
 ARGÈS-GAZOST (45)
 ARGENTAN (61)
 ARGENTEUIL (95)
 AUBAGNE (13)
 AUBAZINE (19)
 AUDINCOURT (25)
 AUZEVILLE-TOLOSANE (31)
 AVRILLE (49)
 BACCARAT (54)
 BAIE-MAHAULT (97)
 BAILLY-ROMAINVILLIERS (77)
 BANDOL (83)
 BARSAC (33)
 BAYONNE (64)
 BEAUVAIS (54)
 BERNIN (38)
 BERTRY (59)
 BETHUNE (62)
 BEUZEUVILLE-LA-GRENIER (26)
 BILLY-BERCLAU (62)
 BLAGNAC (31)
 BLANQUEFORT (33)
 BLOIS (41)
 BOBIGNY (93)
 BOE (47)
 BOIS-LE-ROY (27)
 BONIFACIO (2A)
 BOUSBACH (57)
 BRAS-SUR-MEUSE (55)
 BRETAGNE DU MARSAN (40)
 BRETIGNY-SUR-ORGE (91)
 BREUILLET (91)
 BRIEY (54)
 BROUDE (43)
 BROCAS (40)
 BRON (69)
 BRY-SUR-MARNE (94)
 BUC (78)
 BUHL (68)
 CABOURG (14)
 CANEJAN (33)
 CARBONNE (31)
 CARROS (6)
 CASTELNAU-LE-LEZ (34)
 CASTILLON (6)
 CAVALAIRE-SUR-MER (83)
 CENON (33)
 CEYZERIAT (1)
 CHALLANS (85)
 CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)
 CHAMBLY (60)
 CHAMPIGNEULLES (54)
 CHANGÉ (53)
 CHANTRAINE (88)
 CHARENTON-LE-PONT (94)
 CHASSIEU (69)
 CHATEAUNEUF (6)
 CHATELLERAULT (86)
 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS (77)
 CHAZELLES (16)
 CHOZ (8)
 CIREY-LES-MAREILLES (52)
 CLICHY-LA-GARENNE (92)
 CONCARNEAU (29)
 CONDE-SUR-L'ESCAUT (59)
 COSNES-ET-ROMAIN (54)
 COUILLY-PONT-AUX-DAMES (77)
 COURBEVOIE (92)
 COURCELLES-LES-LENS (62)
 CRAN-GEVRIER (74)
 CREHANGE (57)
 CRESSANSAC (46)
 CROISILLES (62)
 CROISSY-SUR-SEINE (78)
 CROSNE (91)
 CUINCY (59)
 DEUIL-LA-BARRE (95)
 DIJON (21)
 DOURGES (62)
 DOUVRIIN (62)
 EGUILLES (13)
 ELEU-DIT-LEAUWETTE (62)
 ENNETIÈRES-EN-WEPPE (59)
 EPINAL (88)
 FAULQUEMONT (57)
 FEYZIN (69)
 FLEURY-SUR-ORNE (14)
 FLORANGE (57)
 FONTAINE (38)
 FONTANIL-CORNILLON (38)
 FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
 FREHEL (22)
 FRESNES-SUR-ESCAUT (59)
 FRONTIGNAN (34)
 FROUARD (54)
 FRUGES (62)
 GAGNY (93)
 GAILLARD (74)
 GENTILLY (94)
 GLUIRAS (7)
 GONDECOURT (59)
 GRANDE-SYNTHÉ (59)
 GRAVELINES (59)
 GRENOBLE (38)
 GRIGNY (69)
 GRUISSAN (11)
 GUEUGNON (71)
 GUIDEL (56)
 GY-EN-SOLOGNE (41)
 HAGENBACH (68)
 HAGUENAU (67)
 HALLUIN (59)
 HARNES (62)
 HERBLAY (95)
 HEUGON (61)
 HOUEMONT (54)
 HOUILLES (78)
 HOULGATE (14)
 ILE-AUX-MOINES (56)
 IVRY-SUR-SEINE (94)
 JOEUF (54)
 JOUY-EN-JOSAS (78)
 KINGERSHEIM (68)
 LA CHEVROLIÈRE (44)
 LA FORET-FOUESNANT (29)
 LA GARENNE-COLOMBES (92)
 LA GORGUE (59)
 LA MADELEINE (59)
 LA POSSESSION (97)
 LA-QUEUE-EN-BRIE (94)
 LARCAY (37)
 LA ROCHEFOUCAULD (16)
 LA-ROQUETTE-SUR-SIAGNE (6)
 LA-VALETTE-DU-VAR (83)
 LA-VOULTE-SUR-RHONE (7)
 LACANAU (33)
 LAGUENNE (19)
 LAMBERSART (59)
 LAMPERTHEIM (67)
 LANGEAIS (37)
 LANGRES (52)
 LANSLEBOURG-MONT-CENIS (73)
 LAVENTIE (62)
 LE CHESNAY (78)
 LE CROISIC (44)
 LE SOURIN (56)
 LENS (62)
 LESCAR (64)
 LEUCATE (11)
 LIEVIN (62)
 LILLE (59)
 LILLEBONNE (76)
 LIMOURS-EN-HUREPOIX (91)
 L'ISLE D'ABEAU (38)
 L'ISLE ADAM (95)
 LOCTUDY (29)
 LOISON-SOUS-LENS (62)
 LOMME (59)
 LOMMERANGE (57)
 LONS-LE-SAUNIER (39)
 LOOS (59)
 LOUDUN (86)
 LUDRES (54)
 MAGNIÈRES (54)
 MAING (59)
 MARLY (59)
 MASTAING (59)
 MAXEVILLE (54)
 MEGEVE (74)
 MERIGNAC (33)
 MERVILLE (59)
 METZ (57)
 MONTIGNY-LES-METZ (57)
 MONTLHERY (91)
 MONTPELLIER (34)
 MONTPEZAT SOUS BAUZON (7)
 MONT-SAINT-MARTIN (54)
 MONTVILLE (76)
 NAIZIN (56)
 NARBONNE (11)
 NIEDERBRONN-LES-BAINS (67)
 NOISY-LE-SEC (93)
 NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON (76)
 NOYELLES-LES-SECLIN (59)
 NOYELLES-LES-VERMELLES (62)
 NYONS (26)
 OUVILLE L'ABBAYE (76)
 PALAISEAU (91)
 PARAY-LE-MONIAL (71)
 PANTIN (93)
 PAUILLAC (33)
 PESSAC (33)
 PIERRE-CHATEL (38)
 PIERREFEU-DU-VAR (83)
 PIERREFITTE-SUR-SEINE (33)
 PLYBEN (29)
 PLOUARZEL (29)
 PLOURIN (29)
 PONTARLIER (25)
 PONT-AUDEMER (27)
 PUTEAUX (92)
 QUINCY-SOUS-SENART (91)
 RAMBERVILLERS (88)
 RIEDISHEIM (68)
 RIOM-ES-MONTAGNES (15)
 RIVE-DE-GIER (42)
 ROMAGNAT (63)
 ROQUEFORT-LES-PINS (6)
 ROSNY-SOUS-BOIS (93)
 SAINT-ANDRE-DE-L'EURE (27)
 SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS (7)
 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ (35)
 SAINT-AVOLD (57)
 SAINT-DENIS-LES-BOURG (1)
 SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)
 SAINT-EGREVE (38)
 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY (77)
 SAINT-GREGOIRE (81)
 SAINT-JEAN-DE-MONTS (85)
 SAINT-JORIOZ (74)
 SAINT-LAURENT-BLANGY (62)
 SAINT-MARCELLIN (38)
 SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13)
 SAINT-MARTIN-D'HERES (38)
 SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)
 SAINT-MAURICE (94)
 SAINT MAX (54)
 SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33)
 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (26)
 SAINT-PIERRE-D'OLÉRON (17)
 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (97)
 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER (38)
 SAINT-SAUVEUR (70)
 SAINT-MAURICE (51)
 SAMOENS (74)
 SASSENAGE (38)
 SAULNY (57)
 SAULX-LES-CHARTREUX (91)
 SAULZOIR (59)
 SAUVETERRE-DE-GUYENNE (33)
 SCEAUX (92)
 SEBOURG (59)
 SELONNET (4)
 SEVRES (92)
 SINNAMARY (97)
 SOULTZ (68)
 STRASBOURG (67)
 SUCY-EN-BRIE (94)
 TARBES (65)
 TATINGHEM (62)
 THANN (68)
 TORREILLES (66)
 TORTEQUESNE (62)
 TOSSIAT (1)
 TOULOUSE (31)
 TOURS (37)
 TRELON (59)
 TRITH-SAINT-LEGER (59)
 UVERNET-FOURS (4)
 VACHERAUVILLE (55)
 VALENTON (94)
 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54)
 VANNES (56)
 VANOSC (7)
 VAUHALLAN (91)
 VEIGNE (37)
 VELIZY-VILLACOUBLAY (78)
 VERRIERES-LE-BUISSON (91)
 VERTOU (44)
 VILLEPREUX (78)
 VILLERS-LES-NANCY (54)
 VILLIERS-LE-BEL (95)
 VILLIERS-SUR-MARNE (94)
 VINCENNES (94)
 VITRY-SUR-SEINE (94)
 VOISINS-LE-BRETONNEUX (78)
 WASQUEHAL (59)
 YQUEBEUF (76)
 YUTZ (57)
 C. C. DE PARTHENAY
 C. C. DES VAUX-D'YONNE
 C. C. DU PERNOIS
 NIMES METROPOLE
 PLAINE COMMUNE
 SAINT JEAN COMMUNAUTÉ
 SIVU DES INFOROUTES DE L'ARDECHE
 WEB PUBLIC 40
 ARDESI - MIDI PYRENEES
 MEGALIS - BRETAGNE
 OTEN
 REGION NORD PAS DE CALAIS

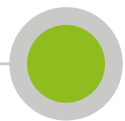
Les villes 5 arobases 2012 en France



Les villes 4 arobases 2012 en France



FOCUS



Handicap et solidarités numériques

Il y a urgence d'agir. Chaque jour, on constate sur l'ensemble du territoire français que les écarts se creusent entre ceux qui, familiarisés aux usages de l'Internet, du numérique, peuvent jouir de leurs pleins droits de citoyens, peuvent accéder aux services publics, privés, à la connaissance... et les autres. Ceux pour qui l'accès au numérique et à l'apprentissage de ces usages pourrait permettre de compenser les handicaps physiques, sociaux, culturels et économiques dont ils souffrent.

L'association Solidarités Numériques a été créée en juillet 2011 dans le but d'être le lien entre des entreprises engagées au travers de leurs responsabilités sociétales (RSE) et des porteurs de projets qui servent directement les publics en difficulté.

L'association Villes Internet soutien activement le déploiement de cette association "soeur".



L'effort national de solidarité numérique

En incitant les entreprises et les collectivités locales à s'impliquer dans cette forme nouvelle de solidarité, l'association Solidarités Numériques récolte des fonds donnés au titre de la RSE ou des contributions AGEFIPH, pour appuyer ensuite des porteurs de projets sélectionnés par des appels à projets nationaux et thématiques.

Le premier appel à projets lancé fin 2011 porte sur le thème de l'intégration professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées grâce au numérique. En 2012, les prochains appels à projets auront pour thème les usages du numérique pour l'éducation des enfants, ou pour l'intégration sociale des personnes dans les quartiers populaires.

Inscrire les projets dans les territoires

L'ancrage territorial est une des principales prérogatives que doivent respecter les porteurs de projets pour être sélectionnés.

Les villes sont invitées d'une part à solliciter les entreprises locales à contribuer au fonds et d'autre part à inciter les associations et entreprises locales à présenter des projets.

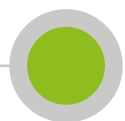
Bien sûr ces initiatives pourront être revendiquées par les villes partenaires au titre de leur politique "internet social" locale !

Villes Internet soutient activement cette démarche en se faisant l'écho de l'évolution des projets retenus.

Rendez-vous sur <http://solidarites-numeriques.org>

Contact : luis.barraud@solidarites-numeriques.org

FOCUS



Écoles internet



Depuis 2008 le dispositif Ecoles Internet a consolidé un vaste réseau d'experts, d'enseignants, de chefs d'établissements et d'élus qui a permis de labelliser 250 "Ecoles Internet".

En 2012 les Villes internet vont être encouragées à déployer une démarche de développement d'usages du numérique dans leurs écoles et à signer des conventions "équipement et usages" avec les inspecteurs de l'Education nationale (IEN) attestant d'une véritable volonté de collaboration locale.

Consciente de l'importance de l'enjeu, Villes Internet a choisi d'axer son travail sur l'accompagnement de ces partenariats. Pour ce faire la démarche Ecoles est fusionnée à la démarche Villes au travers d'un seul site et d'un calendrier commun.

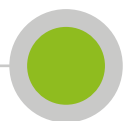
Les directeurs de l'éducation des collectivités sont invités à se faire connaître en s'inscrivant sur le site villes-internet.net dans l'espace de leur ville et à y accueillir les directeurs d'écoles et les enseignants volontaires dans leur espace "Ma Ville Internet". Ils pourront y publier leurs initiatives qui seront soulignées par la marque "Ecole Internet" et qui bénéficieront d'une communication spécifique vers le réseau Ecoles Internet et au travers de solides partenariats médias spécialisés, par exemple France 5 et sa Curiosphère ou le Site TV du Scéren.

De plus en 2012 Villes Internet proposera une enquête auprès des Villes membres et des Ecoles labellisées, pour faire remonter les expériences d'usage des espaces numériques de travail (ENT) dans le 1er degré. Ce qui donnera lieu à une étude publiée en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale (DGESCO A3-4).

Les écoles et les villes ont maintenant un réseau commun pour les aider à réaliser une "société de la connaissance" que méritent tous les élèves et tous les enseignants !

Pour toute information sur cette action : coordination@ecoles-internet.net

FOCUS



Quartiers populaires

Depuis sa création, Villes Internet plaide pour l'appropriation sociale des nouvelles technologies. Grâce au partenariat avec le Comité Interministériel des Villes elle a pu publier en 2011 un ouvrage de propositions "Solidarités numériques et politique de la ville, un levier pour réduire les inégalités". Diffusé à plus de 3 000 exemplaires il présente les enjeux aux élus locaux, aux services de l'Etat, et aux acteurs associatifs et privés intervenant dans la mise en œuvre d'une politique de la ville bénéficiant des atouts des réseaux numériques.

Une nouvelle publication réalisée à l'initiative du Comité Interministériel des Villes et de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA), enrichit l'éclairage de la problématique : "Espace publics numériques et politique de la ville. Propositions pour mieux travailler ensemble au service des habitants des quartiers". En effet, le développement des espaces publics numériques (EPN), capables d'offrir à la fois l'accès au réseau et l'accompagnement aux usages du numérique, est l'un des moyens efficaces pour lutter contre la fracture sociale.

Plusieurs axes sont mis en avant dans cette étude : rendre accessibles les outils numériques pour faciliter l'accès à l'emploi ; éduquer à un usage responsable des outils numériques en impliquant l'ensemble de la communauté éducative et les familles ; lutter contre l'exclusion sociale en utilisant le numérique au service des personnes les plus isolées ; développer des projets pour la vie de quartier grâce aux outils numériques ; renforcer le rôle des EPN comme centres de ressources du quartier.

A l'initiative de l'association et de ses partenaires, plus de 200 acteurs sont invités depuis 2009 à débattre sur ces enjeux lors des Rencontres Internet Pour Tous de Fontenay-sous-Bois. Plusieurs pistes de valorisation des usages d'internet dans les quartiers populaires sont alors présentées pour inciter les décideurs à construire des projets locaux de lutte contre la fracture sociale et numérique.

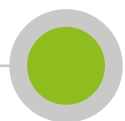
Au plan national et pour accélérer l'équipement à bas prix des publics en difficulté économique, le Ministère de l'Economie Numérique soutien et encourage le déploiement, sous la marque "Ordi 2.0", d'une filière nationale de collecte, de rénovation et de réemploi des ordinateurs. L'opération vise à contribuer à réduire les inégalités numériques, tant au niveau local que national. Elle se concentre sur une action prioritaire d'e-inclusion en direction des populations qui n'ont pas encore accès à la société de l'information pour leur permettre de disposer un matériel informatique fonctionnel au plus bas prix possible. Ordi 2.0 est conçue pour devenir un moteur d'insertion par l'économie favorisant l'emploi de personnes en difficulté et/ou handicapées, notamment pour les activités liées à la collecte, le reconditionnement, la logistique de transport et de stockage. Elle s'adresse aussi bien aux associations de l'économie sociale et solidaire qu'aux entreprises, contribuant à l'emploi de personnes en difficultés, handicapées et/ou privées d'emploi.

Le site www.ordi2-0.fr est un parfait exemple d'outil participatif au service de tous les acteurs impliqués.

En 2012 le Comité Interministériel, la Délégation aux Usages de l'Internet et l'Association Villes Internet poursuivent leur démarche conjointe pour inciter les acteurs locaux à porter des projets d'usages du numérique dans les quartiers populaires. Et la Ville de Fontenay-sous-Bois, membre de l'association Villes Internet depuis près de 10 ans, accueillera à nouveau début juin 2012 ces grandes rencontres.

Pour revoir les dernières rencontres : <http://www.internet-pour-tous.fr/>

FOCUS



Santé

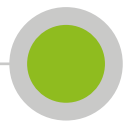
Avec la mise en place des Agences Régionales de Santé en 2010, mais aussi face à l'évolution des risques sanitaires, la question de la participation active de l'utilisateur, et plus largement du citoyen, à la prise de décision en santé est au cœur de la nouvelle gouvernance du système de santé. Au-delà des nouveaux territoires de santé, les Agences Régionales de Santé ont identifié des territoires de proximité dits également de projets ou d'actions, qui peuvent dans certaines régions se recouper avec les territoires d'accès aux soins de premiers recours. Le rôle des collectivités locales en support de ces actions est un enjeu majeur notamment pour l'information et l'expression des habitants. Villes Internet propose aux villes d'échanger sur l'utilisation des opportunités du numérique pour assurer la meilleure connaissance des enjeux de santé publique, pour affronter les questions de démographie médicale, d'épidémie, de veille sanitaire, la dépendance des personnes âgées, l'accès aux droits des patients, la santé des agents, ...

Dès 2011 des items dédiés à ce sujet ont été introduits dans le questionnaire en ligne du Label Ville Internet. Les questions et appels à commentaires sur ces problématiques ont provoqué de nombreuses réactions visibles au travers de plus de 1 800 verbatims et près de 200 initiatives publiées par les villes en lien avec ces sujets.

Grâce au partenariat avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), Villes Internet a pu engager ce partage d'expérience. Elle espère, grâce à de nouveaux partenariats ciblés, développer une étude dynamique annuelle à partir de ce foisonnement de données utiles pour diffuser les meilleurs usages du numérique pour l'éducation à la santé. En illustration, quatre exemples des initiatives présentées en détails sur l'Observatoire en ligne de Villes Internet dans la rubrique SANTE :

- Ville d'Argentan (Orne) : Un espace de diffusion d'informations et d'échanges via Internet réservé aux partenaires de l'Atelier Santé a été créé dans le but de renforcer le réseau des professionnels locaux, de favoriser l'implication des professionnels au sein du réseau (par l'interconnaissance des acteurs et des actions et par la mutualisation des savoirs). Cette plateforme permet de publier tous types d'informations (affiches, textes, liens internet, etc.) pour présenter un programme, une action, diffuser une annonce, en lien avec les problématiques de santé locales. Il est possible de poser une question, de répondre aux sujets postés ou de faire des commentaires sur des publications. Elle est administrée par l'équipe du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de la ville.
- Ville de Brignolles : Ouverture d'un blog dédié à la lutte pour la sauvegarde de l'Hôpital intercommunal et pour le maintien des services Chirurgie, Maternité et Urgences : www.sauvons-lhopitaldebrignoles.fr
- Le pays d'Artois mène son enquête en ligne En Quête de Santé : bien-portant, malade, accompagnant, jeune, senior, nous sommes tous concernés. Cette enquête a pour objectif de mieux connaître le vécu, le ressenti et les attentes de la population en matière de santé sur le territoire, mais aussi de constituer une boîte à outils pour les élus locaux et les structures compétentes en la matière, avec plus de 5 000 contributeurs : www.enquetesante.fr.
- Ville de Villeurbanne : Pour connaître la perception qu'ont les Villeurbannais de leur environnement et s'ils font un lien avec leur santé, la ville, via la direction de la Santé publique, a lancé une grande enquête sur internet et le magazine municipal. Les participants ont eu à répondre à un formulaire d'une vingtaine de questions autour de la santé, l'hygiène et l'environnement sonore, la qualité de l'air, la place des animaux de compagnie en ville...

FOCUS



Mobilité à travers la France

Les Villes Internet 2012 sont nombreuses (près de 40%) à proposer des services en mobilité. Ce sont principalement des applications mobiles développées pour smartphones et utilisant les techniques de géolocalisation. Les applications valorisant l'attractivité du territoire, le tourisme, le patrimoine sont les plus nombreuses, l'accès aux sites via smartphones vient ensuite. Et émergent plusieurs initiatives pour la vie scolaire ou la participation des habitants au vivre ensemble (alertes, signalements, etc.)

Pour encourager ces initiatives, l'association vient de conclure deux partenariats avec deux acteurs déjà bien installés dans leurs secteurs : CREAFRANCE et NEO-NOMADE. Ils proposent tous deux des dispositifs immédiatement accessibles pour les habitants ; avec un point commun : des outils cartographiques où les Villes Internet peuvent publier elles-mêmes du contenu. Les Villes Internet sont invitées à s'emparer de ces deux bases cartographiques pour y promouvoir les données publiques concernant leurs lieux et l'ensemble des informations pratiques qu'elles jugeront utiles.

Contact Neo-nomade : contact@neo-nomade.com

Contact Creafrance : contact@creafrance.org

MOBILITE PROFESSIONNELLE



Fondé dans la mouvance du co-working et du nomadisme professionnel, Neo-nomade propose depuis 2010 un moteur de recherche interactif des espaces de travail flexibles. L'outil met en relation quotidiennement des milliers de travailleurs nomades avec un réseau d'espaces toujours plus dense : centres d'affaires, espaces de coworking, espaces publics numériques, salons d'affaires, télécentres... Neo-nomade s'appuie sur une technologie unique de géolocalisation des lieux de travail, disponible en version web et application mobile, déclinable en marque blanche sur n'importe quel site partenaire en quelques minutes. C'est ce service qu'elle offre aujourd'hui aux Villes Internet.

Aujourd'hui une carte mutualisée Néo-nomade / Villes Internet permet de trouver, en ligne ou à partir de son smartphone, plus de 4 000 tiers-lieux de travail (hôtels, centres d'affaires, lieux dédiés aux travailleurs, et les lieux de médiation numériques avec animateurs pour accompagner à l'appropriation des usages - EPN, écoles, associations, etc.).

www.neo-nomade.com

VALORISATION
DU TERRITOIRE

Creafrance développe depuis 2005 des dispositifs Internet de communication territoriale, et propose aujourd'hui aux collectivités locales des cartes et plans interactifs en ligne très optimisés grâce à ses innovations. Conçu comme un véritable "espace interactif de découverte", le magnifique site Creafrance permet d'explorer en ligne toute la France au travers de photos et cartes interactives plein écran publiées par les acteurs locaux mais aussi par les habitants ou les visiteurs : 400 territoires, 4 000 villes et villages et 40 000 lieux sont présentés – patrimoines, musées, sites naturels, activités de loisirs, festivals, etc. Sorti début 2011, le site rencontre un succès grandissant avec 8,2 millions de pages vues en novembre 2011 (source Google AdPlanne).

Creafrance met cet outil d'attractivité du territoire et de mise en réseau des acteurs au service des Villes Internet et présente dorénavant à ses visiteurs les Villes Internet avec leur nombre d'arobases, et les services en ligne qu'elles mettent à disposition.

www.creafrance.org

VOTRE ASSOCIATION : DES VILLES ENGAGÉES DANS L'INTERNET CITOYEN !

Reveniguez votre statut de membre de Villes Internet : valorisez, partagez, comparez vos initiatives, co-produisez de nouveaux projets, et participez au Label national que vous afficherez en entrée de ville.

Depuis 1999, 2 617 labels ont été remis aux maires et aux agents des Villes Internet. La plupart de ces collectivités ont participé plus de 5 fois consécutives.

C'est pour elles et pour vous un moyen de fédérer les services, d'évaluer les projets, et de les rendre publics.

En adhérant à l'Association des Villes Internet, nos actions et notre équipe deviennent les vôtres pour construire une feuille de route et un programme de politique internet locale.

Les villes membres bénéficient d'accès personnalisés aux outils déployés par l'association :

- Une équipe disponible pour répondre aux questions des membres et leur trouver des ressources : juridiques, techniques, documentaires,...
 - Des rencontres régionales (co-produites par l'association et une Ville Internet membre).
 - Un espace personnalisé dans l'observatoire thématique en ligne "Ma Ville Internet".
 - Des relais multiples pour les initiatives : carte thématique, fil RSS, Twitter, Facebook, ...
 - Un espace juridique avec offre de formation dans vos locaux.
 - Des cartes géographiques dynamiques pour localiser les lieux d'accès, les acteurs, ... et bien sûr les villes et les villages labellisés !
 - Le Vidéomaton des élus sur la politique internet.
 - Une Escale à Paris avec salle de réunion à votre disposition.
 - Un relais vers chaque partenaire qui propose des offres personnalisées.
 - Un événement national annuel de prestige avec une publication annuelle "Cités en Réseaux".
- ... et la diffusion hebdomadaire du Courrier de l'Internet Citoyen.

Contactez-nous pour en savoir plus et adhérer : 01 47 68 53 76

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX ESPACES EN LIGNE DES VILLES INTERNET : WWW.VILLES-INTERNET.NET

- L'observatoire : pour mieux comprendre les enjeux, témoigner et débattre.
 - Ma Ville Internet : une entrée dans votre communauté pour l'internet local.
 - La carte cognitive des initiatives des villes par enjeu : accès, éducation, mobilité, quartiers populaires.
 - Les cartes géographiques dynamiques pour localiser les lieux d'accès, les acteurs, les associations, ... et bien sûr les villes et les villages labellisés !
- ... et toujours les fils RSS, la page FaceBook, le Twitter, le Videomaton,

Villes Internet
9, rue Soyier - 92200 Neuilly-sur-Seine
coordination@villes-internet.net
01 47 68 53 76
www.villes-internet.net